
Informations internes sur L'AGRICULTURE

Evolution régionale de la population active agricole

I. Synthèse

COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

DIRECTION GENERALE DE L'AGRICULTURE

DIRECTION «ECONOMIE ET STRUCTURE AGRICOLES» – DIVISION «BILANS, ETUDES, INFORMATION»

*La reproduction, même partielle, du contenu de ce rapport est subordonnée
à la mention explicite de la source*

EVOLUTION REGIONALE DE LA POPULATION ACTIVE

AGRICOLE-1. SYNTHÈSE

Série : "Informations internes sur l'Agriculture"

N° 39

Cette étude vient de paraître en langue française -
la version allemande est en préparation

Les questions en rapport avec l'évolution de la population active agricole se trouvent parmi celles qui retiennent vivement l'attention de tous les milieux intéressés.

Pour cette raison il a été jugé opportun de procéder à la diffusion des résultats d'une étude entreprise dans les Etats-membres des Communautés au cours de la période 1965-1967. Ces résultats sont contenus dans un rapport établi pour chaque Etat-membre et dans un rapport de synthèse : le présent numéro contient le rapport de synthèse (1).

Ce rapport décrit, essentiellement à l'aide de cartes et de tableaux comparatifs, l'évolution de l'emploi agricole dans les Etats membres notamment les changements qui sont intervenus dans le volume et la composition de la population active agricole au cours de la période comprise entre les deux derniers recensements démographiques. Ces changements paraissent plus importants et nettement plus profonds que ceux intervenus au cours de toute autre période antérieure comparable. Cette évolution est étudiée pays par pays sur le plan régional. Il est procédé ensuite à l'analyse de l'évolution de la population active agricole comparée à celle des secteurs non agricoles, à l'analyse des conséquences de la régression de cette population et de sa composition modifiée selon l'âge et la situation dans la profession.

(1) Les rapports par pays paraîtront sous peu dans la série "Informations internes sur l'Agriculture" sous les ns. 40 - 41 - 42 - 43.

Informations internes sur L'AGRICULTURE

Evolution régionale de la population active agricole

I. Synthèse

COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'AGRICULTURE

DIRECTION «ÉCONOMIE ET STRUCTURE AGRICOLES» – DIVISION «BILANS, ÉTUDES, INFORMATION»

AVANT-PROPOS

Les questions en rapport avec l'évolution de la population active agricole se trouvent parmi celles qui retiennent vivement l'attention de tous les milieux intéressés.

Pour cette raison il a été jugé opportun de procéder à une diffusion plus large que ce ne fut le cas jusqu'à présent, des résultats d'une étude entreprise au courant de la période 1965 à 1967 à la demande de la Direction Générale des Affaires Sociales et de la Direction Générale de l'Agriculture. Ces résultats ont conservé tout leur intérêt.

Cette étude - confiée à des experts indépendants - voulait approfondir notamment sur le plan régional, les résultats d'un examen général consacré à la question de l'évolution de l'emploi en agriculture (1). Elle se compose d'une série de rapports établis par Etat Membre et d'un rapport de synthèse. Le présent numéro des "Informations Internes sur l'Agriculture" contient le rapport de synthèse. Les rapports par pays seront diffusés successivement dans cette même série.

Les rapports ont été élaborés par les experts et instituts suivants :

- le rapport de synthèse : A.J. JANSSEN - Afdeling Sociologie en Sociografie van de Landbouwhogeschool, Wageningen
- pour la R.F.d'Allemagne: Dr. W. von URFF, Dipl.-Volksw. W. Ort., cand. rer. pol.
L. Paul - Institut für ländliche Strukturforchung an der J.W. Goethe-Universität, Frankfurt (Direktor Prof. Dr. H. PRIEBE)
- pour la France : A. LEVESQUE - Directeur de la Société de Recherches Economiques et Sociologiques en Agriculture (SARES) - Paris
- pour l'Italie : Prof. B. BENVENUTI - A.J. JANSSEN - L. BELLA, dell'Ente Nazionale per le Tre Venezie, Venezia
- pour le Benelux : Ir. J.P. GROOT - Afdeling Sociologie en Sociografie van de Landbouwhogeschool, Wageningen (Directeur Prof. Dr. E.W. HOFSTEE)

La présente étude ne reflète pas nécessairement les opinions de la Commission des Communautés Européennes dans ce domaine et n'anticipe nullement sur l'attitude future de la Commission en la matière.

(1) L'emploi en Agriculture dans les pays de la C.E.E. - Tome I : Structure - Tome II : Evolution et Perspectives - Etudes, Série Politique Sociale n° 7 et 8 (C.E.E. - Bruxelles 1963).

SOMMAIRE

	<u>Page</u>
<u>Introduction</u>	3
<u>1ère PARTIE</u>	
	<u>Fossibilités de faire un rapport de</u>
	<u>synthèse</u> 5
Chapitre I	Aperçu comparé des quatre rapports partiels 5
Chapitre II	Méthode de travail suivie 9
<u>IIème PARTIE</u>	
	<u>Les différences régionales dans l'évolution</u>
	<u>de l'emploi agricole et non agricole au cours</u>
	<u>de la période comprise entre les deux der-</u>
	<u>niers recensements démographiques dans les</u>
	<u>pays de la CEE</u> 12
Chapitre I	La diminution de l'emploi agricole 13
Chapitre II	Les conséquences de la diminution de la
	population agricole active 20
Chapitre III	L'évolution de l'emploi non agricole 30
<u>Annexe</u>	Cartes et tableaux généraux

INTRODUCTION

La Commission des Communautés Européennes ayant demandé d'établir un rapport sur l'évolution régionale de l'emploi agricole dans les six Etats membres, quatre rapports ont été tout d'abord fournis; ils traitent des pays du Benelux, de la France, de la république fédérale d'Allemagne et de l'Italie (1).

Le présent rapport vise à en faire une synthèse. A l'origine, nous nous étions fixés comme objectif d'élaborer, sur la base des données fournies par les quatre rapports par pays, un rapport final sur les différences régionales de l'évolution de l'emploi agricole dans la CEE, rapport dans lequel il eût été possible de procéder à une comparaison quantitative et qualitative directe entre les différentes régions. En fait, ceci aurait impliqué que les six pays de la CEE soient considérés comme un seul territoire économique et géographique à l'intérieur duquel auraient été analysées les différences dans l'évolution régionale.

Comme nous l'expliquons dans la 1ère partie, cette méthode s'est avérée illusoire. En effet, une comparaison quantitative intracommunautaire est rendue pour ainsi dire impossible en raison de la grande hétérogénéité des chiffres et critères statistiques et du caractère plus ou moins sûr des données obtenues lors des recensements démographiques, particulièrement aussi du fait qu'il s'agit de données régionales qui ne sont plus soumises à une autre vérification. Aussi avons-nous été obligés d'adopter une autre méthode en essayant de conserver dans toute la mesure du possible le caractère communautaire du rapport, tout en évitant d'en faire un recueil de rapports nationaux résumés. Nous espérons que cette méthode de travail facilitera aussi la lecture du rapport final.

Les grandes lignes de la méthode suivie sont les suivantes. Une première série de cartes donnent la représentation graphique des phénomènes essentiels liés à l'évolution de l'emploi agricole. Dans la mesure où ces cartes illustrent l'évolution régionale au cours de la période séparant les deux recensements démographiques, elles permettent d'exprimer quantitativement, pays par pays (2), les différences régionales par rapport à la moyenne nationale; il n'est donc pas possible de faire sur ces cartes une comparaison entre les quatre groupes de régions.

(1) Ces rapports seront diffusés successivement à la présente synthèse dans la série "Informations Internes sur l'Agriculture", sous les n° 40, 41, 42, 43.

(2) A côté de la France, de l'Allemagne et de l'Italie, les pays du Benelux sont considérés ici comme un seul "pays".

Par contre, on a utilisé la même légende pour l'ensemble de la CEE dans une deuxième série de cartes qui fournissent des données relatives à la situation à l'époque du deuxième recensement (1); par conséquent, une comparaison directe est possible entre les différentes régions, moyennant certaines réserves cependant. Les évolutions quantitatives et, dans la mesure du possible, leurs raisons profondes, sont analysées pays par pays. Ces études par pays sont suivies dans chaque cas d'une analyse finale au niveau communautaire, visant à donner un aperçu global du phénomène décrit dans le contexte élargi de la Communauté.

L'annexe à ce rapport comporte, sous forme de tableaux, une sélection des données statistiques réunies dans les quatre rapports par pays, pour autant qu'elles permettent de confirmer ou d'éclairer l'exposé qui précède. De manière générale, on ne déroge pas, à cet égard, au principe selon lequel seules les données disponibles pour tous les pays figurent dans cette annexe (données qui ont servi de matériel de base pour dresser les cartes mentionnées ci-dessus), ceci afin d'éviter un trop grand morcellement et un manque de clarté du rapport final.

Ce rapport de synthèse a été terminé en janvier 1967.

(1) Etant donné que la date du premier recensement diffère fortement de pays à pays (Benelux 1947, France 1954), nous avons renoncé à donner une représentation cartographique de la situation telle qu'elle se présentait à l'époque du premier recensement (voir 1ère partie)

1ère PARTIE : POSSIBILITES DE FAIRE UN RAPPORT DE SYNTHESE

Comme déjà mentionné dans l'introduction, la rédaction de ce rapport de synthèse s'est heurté à de grandes difficultés d'autant plus que nous ne voulions pas la limiter à un simple résumé des quatre rapports partiels. Dans la première partie de ce rapport, nous exposerons le plus brièvement possible les problèmes auxquels nous avons dû faire face et la manière dont nous avons tenté de les résoudre.

Chapitre I : Aperçu comparé des quatre rapports partiels

A. Contenu des quatre rapports partiels

En résumé, la tâche initiale confiée aux auteurs des rapports par pays comportait l'étude de :

1. L'évolution régionale de l'emploi dans le secteur agricole et dans le secteur non agricole entre les deux derniers recensements démographiques. Analyse par situation dans la profession et par sexe; aperçu comparé des emplois supprimés dans l'agriculture et des emplois créés dans d'autres secteurs.
2. Les conditions particulières dans lesquelles les facteurs exposés dans l'étude générale (1) et qui ont contribué à la diminution de l'emploi dans l'agriculture ont exercé leur influence dans les différentes régions.

Une grande quantité de données statistiques sont fournies dans les quatre rapports partiels en vue de répondre aux questions posées ci-dessus. Le tableau 1 donne un aperçu des données figurant dans les quatre rapports.

(1) L'emploi agricole dans les pays de la CEE - Tome I : Structures - Tome II : Evolution et Perspectives - Etudes, Série Politique Sociale n° 7 et 8 (CEE- Bruxelles 1964).

Tableau 1 : Disponibilité (x) des données de base pour les deux recensements (I et II) dans les quatre rapports partiels

	Benelux		Allemagne		France		Italie	
	I	II	I	II	I	II	I	II
1. volume de la population active	x	x	x	x	x	x	x	x
2. idem par sexe	x	x	x	x	x	x	x	x
3. idem par profession (agricole/non agricole)	x	x	x	x	x	x	x	x
4. idem par sexe et profession	x	x	x	x	x	x	x	x
5. population active agricole par situation dans la profession	x	x	x	x	x	x	x	x
6. idem par âge	x	x			x	x	x	x

Ces données sont les seules à avoir été utilisées dans ce rapport de synthèse (particulièrement pour les cartes). Outre ces données de base, les informations nombreuses, quoique hétérogènes, fournies par les rapports partiels ont été utilisées partiellement pour expliquer les développements en question.

A cet égard, il est peut-être utile d'attirer l'attention sur un point de la tâche initiale, à savoir le point 1 "aperçu comparé des emplois supprimés dans l'agriculture et des emplois créés dans d'autres secteurs".

Comme il s'agit ici surtout d'une analyse régionale, la simple comparaison de la régression de la population agricole active et de la croissance éventuelle de la population active dans les secteurs non agricoles est absolument insuffisante. Cependant, cette donnée est la seule disponible aux fins d'une analyse intracommunautaire. Cette question sera reprise en détail dans la suite du rapport.

B. La comparabilité des données fournies par les rapports partiels

Dans l'introduction nous avons déjà fait observer que la comparabilité des données statistiques des quatre rapports partiels est limitée, ce qui rend l'analyse intracommunautaire singulièrement difficile.

Les causes les plus importantes en sont les suivantes :

1. Les recensements démographiques et professionnels auxquels sont empruntées les données énumérées dans le tableau 1 ont été effectués à des dates et à des intervalles différents, dans les six pays. Voici un aperçu de ces dates et des intervalles :

Pays-Bas	31 mai 1947 - 31 mai 1960
Belgique	31 décembre 1947 - 31 décembre 1961
Luxembourg	31 décembre 1947 - 31 décembre 1960
Allemagne	1950 - juin 1961
France	mai 1954 - mars 1962
Italie	5 novembre 1951 - 16 octobre 1961

2. Les critères de recensement diffèrent non seulement de pays à pays, mais également suivant le recensement démographique en Italie et en Allemagne. Tous les rapports s'étendent longuement sur ce problème et nous renvoyons aux différents rapports pour des critiques plus détaillées.

Néanmoins nous tenons à exposer brièvement les problèmes essentiels.

a) La notion de "personnes employées dans l'agriculture" (ou "population agricole active") n'est pas uniforme dans les six pays. La question a déjà été traitée de manière approfondie dans le rapport sur l'emploi agricole dans les pays de la CEE (2). Aucune correction n'existe à ce sujet au niveau régional (1).

En Allemagne cette notion a été considérablement modifiée entre les deux recensements démographiques, de sorte que la diminution de la population agricole active est notablement sous-estimée dans les résultats des recensements démographiques; en appliquant le "Hauptberufskonzept" (notion de profession principale) (1950) en 1961, on estime que le nombre des personnes employées dans l'agriculture aurait été inférieur de 14 % au niveau national.

En ce qui concerne la France, les recensements ont eu lieu au cours de mois différents (mars et mai), ce qui peut avoir influencé l'enregistrement de la main-d'oeuvre temporaire et saisonnière.

En Italie, les conditions dans lesquelles les recensements démographiques ont été effectués ont exercé une telle influence sur l'enregistrement de la population agricole active que, selon des estimations de la SVIMEZ, on a classé en 1951 1,5 million de personnes de trop et, en 1961, 0,5 million de personnes trop peu dans le groupe de la population agricole active. Il est clair qu'on aboutit ainsi à des résultats nettement exagérés en ce qui concerne la diminution de la population agricole active en Italie.

-
- (1) L'absence d'homogénéité des critères de recrutement entraînant en particulier des conséquences pour la main-d'oeuvre agricole féminine recensée, nous nous sommes limités pour ainsi dire exclusivement à un examen de l'évolution de l'emploi masculin dans ce rapport (voir ci-après II A 2). Les recensements agricoles donnent des chiffres plus sûrs à ce sujet : ils ne permettent cependant pas de comparaison directe avec les recensements démographiques et professionnels; de plus ils n'ont pas été effectués dans tous les pays.
- (2) Voir foot-note p. 5 - Op. Cit.

b) Des différences dans les notions d'"aide familial" et d'"ouvrier agricole" (ou encore "main-d'oeuvre salariée") ont eu pour résultat qu'un nombre inconnu d'aides familiaux, fils d'exploitants salariés intégralement, ont été inscrits comme "salariés" lors du dernier recensement en France.

Une évolution analogue s'est produite en Italie mais probablement sur une échelle beaucoup plus restreinte. Dans le Benelux et en Allemagne, la distinction entre aides familiaux et ouvriers "étrangers" (ou "salariés") a toutefois été strictement maintenue.

C. La répartition régionale dans les rapports partiels

En ce qui concerne la répartition régionale, la division administrative a été utilisée pour les divers pays. Les régions groupent généralement plusieurs unités administratives (provinces, départements). Dans ce rapport la répartition régionale a été reprise sans modifications pour le Benelux, la France (1) et l'Italie. Pour l'Allemagne, un problème s'est posé du fait que les données statistiques ont été fournies pour les "Länder" (11 au total, y compris Hambourg, Brême et Berlin) que pour les "Regierungsbezirke" (38 au total). Il nous a semblé que la première répartition présentait de graves inconvénients dus tant à la différence notable de superficie des diverses régions (p. ex. la Bavière par rapport à la Sarre) qu'à leur nombre limité : 11 (y compris les trois petits Länder susmentionnés) contre 21 pour la France, 18 pour l'Italie et 11 pour le Benelux.

C'est pourquoi une solution intermédiaire a été recherchée et une nouvelle division a été établie (2) en 22 régions (y compris Hambourg, Brême et Berlin) sur la base de certains critères globaux (situation géographique et volume de la population agricole active).

Il est clair qu'une division sur la base des régions administratives présente certains inconvénients pour la description de l'évolution dans l'agriculture. Cependant, il a été difficile de les éviter en raison de la nécessité d'utiliser des données statistiques maniables. Par conséquent, il ne faut pas perdre de vue que les régions présentées ne doivent certainement pas être considérées en général comme des "régions homogènes".

(1) La division française repose sur les "régions programme" : il nous a paru utile d'étudier séparément le département de la Corse en le détachant de la région programme Provence - Côte d'Azur.

(2) Pour un aperçu de toutes les régions, voir l'index aux p. 2 et 3 de l'annexe.

Chapitre II : Méthode de travail suivie

Ainsi que nous l'avons déjà signalé dans l'introduction, nous avons estimé qu'en dépit des difficultés susmentionnées, il serait utile d'essayer de condenser dans toute la mesure du possible les quatre rapports partiels dans un rapport communautaire. Nous entendons par là un rapport qui présenterait côte à côte, autant que possible, les différences dans les évolutions régionales des six pays, afin que chaque phénomène en soi puisse plus ou moins être présenté et analysé dans un cadre intracommunautaire.

A. Présentation cartographique des données de base

Cet objectif nous a amené à établir une présentation cartographique des données de base qui offre deux avantages considérables : d'une part, elle permet d'avoir en un coup d'oeil un aperçu d'un phénomène donné ou d'une évolution dans les 73 régions, et, d'autre part, elle facilite la lecture du rapport en évitant tout au moins en partie au lecteur de consulter des tableaux détaillés. Ces cartes figurent dans l'annexe en même temps que les tableaux comportant les données de base ayant permis de les établir.

Les cartes font l'objet d'explications complémentaires dans les chapitres suivants. L'annexe comporte des légendes détaillées.

B. La sélection des données de base

Il est évident que l'établissement des cartes a nécessité une sélection stricte des données présentées dans les rapports partiels.

A cet égard, nous avons pris comme point de départ les données disponibles pour toutes les régions (voir tableau 1), tout en appliquant deux critères de sélection.

1. Parmi les 11 cartes, une seule contient - encore qu'indirectement - des données relatives à la population active non agricole. Nous pouvons justifier cela notamment en renvoyant à ce qui a été dit au Chapitre I au sujet de la présentation hétérogène et surtout de l'exploitation différente de ces données dans les quatre rapports partiels. C'est pourquoi une analyse plus approfondie de l'évolution de l'emploi agricole et non agricole (voir IIème partie, chapitre III) s'appuiera sur des données secondaires contenues dans les divers rapports.

Par conséquent, la carte XI sert plutôt de point de départ de la discussion, tandis que dans d'autres cas les cartes servent précisément à illustrer les conclusions (voir introduction).

2. Seule la population active masculine a été considérée pour la présentation cartographique des données concernant la population agricole active. Tous les rapports insistent sur le caractère plus aléatoire des données concernant la population agricole active féminine. En outre, nous croyons que l'évolution de l'emploi agricole masculin donne une image plus exacte de l'évolution de l'agriculture dans une région donnée et vice versa, étant donné que la survie d'une exploitation agricole en Europe occidentale dépend encore dans une large mesure du choix du chef de famille, éventuellement de son successeur masculin.

C. Plan du rapport

La IIème partie qui suit et qui forme le corps du rapport se présente comme suit :

1. Le premier chapitre décrit l'évolution de l'emploi agricole. Exception faite de quelques petites régions telles que les polders néerlandais de l'IJsselmeer, cet emploi a reculé partout et nous pourrions tout aussi bien parler d'une description des différences régionales de la régression de la population agricole active (carte II). Cette évolution sera tout d'abord analysée pays par pays sur le plan régional, tout en soulignant les différentes régressions en fonction de la situation dans la profession (cartes II à V). Ce n'est que dans la mesure où les rapports partiels le permettent que les causes profondes de ces évolutions seront analysées.

2. Dans un deuxième chapitre les conséquences de la régression de la population agricole active seront analysées de façon plus approfondie. Les points suivants seront ensuite examinés successivement : la situation de l'agriculture par rapport aux secteurs non agricoles et la composition modifiée de la population agricole active en fonction de la situation dans la profession, du sexe, et, dans la mesure du possible, par âge.

Une carte indique également la situation à la date du deuxième recensement en dépit du fait que les dates ne coïncident pas pour tous les pays (cartes VI à X). Nous y avons renoncé pour le premier recensement, l'écart extrême entre les deux dates étant de 7 ans (Pays-Bas et France).

3. Le dernier chapitre comporte tout d'abord un aperçu comparatif de l'évolution de la population active agricole et non agricole entre les deux recensements (voir carte XI). Ceci ouvre la discussion sur toute une série de problèmes, discussion qui peut à peine être entamée dans le cadre du présent rapport.

Dans quelle mesure la régression de l'emploi agricole a-t-elle été compensée et (ou) contribué au développement de l'emploi non agricole dans la région ? Dans quelle mesure a-t-elle été accélérée ou freinée par ce développement ? Dans quelle mesure a-t-elle également provoqué une émigration ?

4. Enfin les principaux résultats seront résumés dans une conclusion. On y montrera qu'il n'est guère justifié de préjuger des tendances de l'évolution future en se fondant sur les données présentées dans ce rapport. Les conclusions des rapports sur l'évolution structurelle pourront néanmoins fournir peut-être une contribution à ce sujet.

II^{ème} PARTIE : LES DIFFERENCES REGIONALES DANS L'EVOLUTION DE L'EMPLOI AGRICOLE
ET NON AGRICOLE AU COURS DE LA PERIODE COMPRISE ENTRE LES DEUX DER-
NIERS RECENSEMENTS DEMOGRAPHIQUES DANS LES PAYS DE LA CEE

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il convient peut-être de s'attarder un instant à la notion d'emploi telle qu'elle est utilisée ici dans le titre par analogie avec la mission initialement confiée aux experts. En fait, les rapports partiels ne comportent pas d'analyse de l'évolution de l'emploi, mais des modifications du volume de la population active agricole et non agricole. En effet, les recensements démographiques fournissent des données insuffisantes au sujet du développement de l'emploi régional. Indépendamment du fait qu'ils ne fournissent pas de données sur le volume du chômage (ni du chômage saisonnier et du chômage occulte), les chiffres concernant le volume de la population active dans une région donnée ne donnent pas une idée de la situation réelle de l'emploi (du nombre d'emplois dans cette région. Ceci vaut évidemment encore davantage pour l'emploi non agricole que pour l'emploi agricole; ce dernier est, en effet, beaucoup plus lié à l'endroit (1).

Le deuxième problème qui se pose lors de l'interprétation du volume de la population active est celui de la situation démographique. La stagnation, la régression ou l'accroissement de la population active totale dans une région donnée ne sont pas déterminés exclusivement par la situation économique (par le développement de l'économie régionale, en particulier de l'emploi non agricole), mais également par la pyramide des âges et le rythme de croissance de la population régionale. Etant donné que les rapports partiels ne s'attardent guère, en général, sur les aspects purement démographiques, cette interprétation est souvent excessivement difficile.

Enfin, il convient d'observer que dans diverses régions de la CEE (nous pensons en particulier à Paris, à la région minière franco-belge, aux régions industrielles allemandes) les emplois sont en grande partie occupés (ils l'étaient déjà lors du premier recensement) par de la main-d'oeuvre étrangère qui ne figure pas dans les recensements. Ceci vaut également dans une mesure beaucoup plus grande encore pour le secteur non agricole que pour le secteur agricole.

.../...

(1) Nous reviendrons souvent sur ce point dans les chapitres suivants; nous donnerons néanmoins ici un exemple pour illustrer ce qui précède. L'institut italien de la statistique (ISTAT) effectue un recensement de la main-d'oeuvre quatre fois par an dans un échantillon représentatif de communes. En novembre 1961, 2.312.000 travailleurs ont été recensés dans le secteur secondaire (industrie et construction) dans le Mezzogiorno (en gros l'Italie au sud de Rome). Sur cet effectif total, 82.000 (3,6 %) étaient sans emploi à cette date, alors que 274.000 (11,8 %) étaient occupés temporairement à l'étranger. Par conséquent, 1.956.000 personnes (84,6 %) paraissaient avoir un emploi en Italie à cette date; or, selon le recensement industriel d'octobre 1961 il n'y avait au total que 892.000 emplois pour cette même région, soit moins de la moitié du chiffre précité. Cette différence énorme ne peut s'expliquer que par le fait qu'un nombre élevé de personnes actives exerçaient leur emploi ailleurs en Italie (tout en étant encore officiellement domiciliées dans le Mezzogiorno)... ou bien n'avaient pas de contrat de travail permanent dans l'industrie locale; dans la construction, notamment, les contrats temporaires sont un phénomène courant.

Chapitre I : La diminution de l'emploi agricole

L'emploi agricole a fortement diminué dans tous les pays. Si dans l'étude générale il a encore été possible d'analyser cette régression sur une même période (1954-1962) pour tous les pays, cela n'a plus été le cas pour l'étude régionale.

Les dates des recensements étant différentes, l'évolution de l'emploi agricole doit nécessairement être examiné pays par pays. Toutefois, les pays du Benelux sont considérés ici comme formant un seul territoire. Ainsi qu'il a été expliqué dans la 1ère partie, seule l'évolution de l'emploi masculin sera étudiée.

L'étude générale a déjà insisté sur la confiance que l'on peut accorder aux données statistiques utilisées. Comme le matériel statistique de base (à savoir les recensements démographiques) utilisé dans ce rapport est différent, sauf pour la France, il convient d'ajouter brièvement ce qui suit (nous abstenant de porter un jugement sur les chiffres concernant le Luxembourg) (1) :

Pour les Pays-Bas, les chiffres du recensement démographique de 1947 (536.000 personnes actives de sexe masculin) et du recensement agricole de 1950 (450.000 travailleurs permanents) sont très divergents; en revanche, les chiffres de 1959 (recensement agricole) et de 1960 (recensement démographique) sont très voisins : 396.000 et 385.000. On peut supposer qu'en 1947, en raison de la situation particulière de l'après-guerre, le nombre des personnes recensées comme exerçant un emploi agricole a été supérieur à ce qu'il était en réalité. Par conséquent, une régression annuelle de 2,7 % au cours de la période 1947-1960 est probablement surfaite.

Pour la Belgique, les recensements agricoles dénombrent pour 1950 et 1959 respectivement 327.000 et 225.000 travailleurs permanents masculins; les recensements de la population de 1947 et 1961 respectivement 351.000 et 206.000 personnes actives de sexe masculin; ces chiffres montrent une plus grande homogénéité. Il est assez plausible que la régression annuelle soit plus élevée pour la période 1950-1959 que pour la période 1947-1961.

En se basant sur ce qui a été dit dans la 1ère partie, Chapitre I.B) il y a lieu de croire, en ce qui concerne l'Allemagne, que la régression annuelle de 3,2 % enregistrée par les recensements agricoles (1949 : 2.454.000 et 1960 : 1.408.000) donne un aperçu plus digne de foi que le pourcentage de régression annuelle de 2,8 % enregistré par les recensements démographiques (1950 : 2.360.000 et 1961 : 1.627.000).

(1) L'étude générale ne comporte pas de chiffres séparés pour les hommes et les femmes.

Ainsi qu'il a déjà été dit dans la 1ère partie (Chapitre I. B), il convient, pour l'Italie, de tenir compte d'une surestimation notable de la régression de la population agricole active.

A. Les pays du Benelux

Aux Pays-Bas la population agricole active masculine a diminué beaucoup moins (- 28,2 %) (1) qu'en Belgique (- 41,2 %) et qu'au Luxembourg (- 37,2 %). Aux Pays-Bas, l'ouest (N 3) accuse une régression relativement très faible (- 22,8 %), en raison peut-être de la structure de l'agriculture dans cette région où l'horticulture, qui utilise la main-d'oeuvre de façon intensive, prend une place importante et croissante. En Belgique, la régression est particulièrement importante dans les provinces d'Anvers, du Limbourg et du Brabant : le développement relativement considérable de l'emploi non agricole dans cette région y a probablement contribué (voir aussi le tableau I a) (2).

Si l'on examine la régression du nombre des personnes actives de sexe masculin selon leur situation dans la profession (cartes III - V), on constate en particulier pour les chefs d'exploitation une grande différence entre les Pays-Bas d'une part (- 7,8 %) et la Belgique (- 29,4 %) et le Luxembourg (- 22,1 %) d'autre part. Le nombre relativement plus élevé de petites exploitations en Belgique et au Luxembourg ne saurait en être la seule cause : la structure des âges (3) paraît aussi être déterminante en l'occurrence, tandis que la politique agricole aux Pays-Bas a probablement contribué à maintenir en activité un plus grand nombre d'exploitations agricoles par des aides directes et indirectes importantes accordées surtout à la petite exploitation familiale.

Le recul du nombre des aides familiaux, considérablement plus élevé en Belgique (- 58,8 %) qu'aux Pays-Bas et qu'au Luxembourg (- 44,2 %) présente approximativement les mêmes différences régionales que le recul de la population active masculine totale (cf. cartes II et IV).

-
- (1) Il importe peut-être de souligner que, pendant la première moitié surtout de la période de 1947 à 1960, la diminution de la population agricole active aux Pays-Bas peut être attribuée dans une large mesure à l'émigration. Pour cette période, le solde des migrations avec l'étranger s'est élevé pour les chefs d'exploitation à 4.148 (y compris les membres de la famille); il était de 20.526 pour les ouvriers agricoles (y compris les membres de la famille).
 - (2) Les renvois aux tableaux en chiffres romains concernent des tableaux figurant dans l'annexe.
 - (3) Si l'on considère pour 1947 le pourcentage des hommes âgés de plus de 50 ans, les pourcentages des régions B 1 à 5 atteignent respectivement 35, 35, 41, 39 et 39 %, et pour le Luxembourg 28 % (hommes âgés de plus de 55 ans) (voir tableau 2 page 22).

Le nombre des ouvriers agricoles a diminué le moins dans les régions où ils représentent le pourcentage relativement le plus élevé de la population active totale (voir tableau II a). De manière générale, leur nombre a diminué dans les mêmes proportions que celui des aides familiaux.

B. Allemagne

La diminution de la population active masculine en Allemagne accuse des différences moins marquées sur le plan régional que ce n'est le cas pour la France et l'Italie, ainsi que nous le verrons. En effet, il n'existe pas de régions où la régression est extrêmement faible (voir carte II), ce qui semble indiquer d'une part que la rationalisation de l'agriculture ne s'est pas effectuée très différemment d'une région à l'autre, d'autre part, que l'offre d'emplois non agricoles a été en général favorable (voir tableau III b).

Les différences régionales apparaissent beaucoup plus nettement si l'on examine la régression en fonction de la situation dans la profession. Ainsi, le nombre de chefs d'exploitation a sensiblement moins diminué en Allemagne du nord que dans le centre et le sud du pays. La structure plus favorable des exploitations (exploitations plus grandes) dans le nord de l'Allemagne en est sans doute la raison principale.

On constate que le nombre des aides familiaux a notablement diminué surtout dans les régions où ils représentaient un pourcentage encore relativement élevé (25 % et plus) de la population active en 1950.

En outre, la structure plus favorable des exploitations dans le nord de l'Allemagne semble aussi jouer un rôle.

La même remarque vaut pour les ouvriers agricoles, bien que les différences régionales soient moins grandes. Par rapport aux aides familiaux leur nombre a considérablement diminué en Allemagne (- 57,2 % contre - 29,7 %).

Indépendamment de la rationalisation dans l'agriculture et de la disparité entre les salaires agricoles et industriels, un autre facteur intervient également. Après 1945, les Länder du Schleswig-Holstein, de Bavière, de Hesse et de Basse-Saxe ont accueilli des contingents importants de réfugiés qui, faute d'autres possibilités, ont souvent trouvé un emploi dans une agriculture encore peu mécanisée à l'époque (1).

(1) Bien que les données statistiques en question ne soient pas directement comparables avec celles des recensements démographiques, le rapport allemand étudié, en exploitant plus à fond les chiffres des recensements agricoles (1949 et 1960), la régression en chiffres absolus et en pourcentage du nombre des exploitations et de la main-d'oeuvre selon les classes de grandeur des exploitations.

C. France

La diminution de la population active masculine accuse des différences considérables sur le plan régional (voir carte II et tableau I c). L'introduction du rapport français souligne qu'apparemment ni le niveau des revenus ni l'offre régionale d'emplois non agricoles ne semblent être en corrélation directe avec cette diminution. On insiste sur l'importance, en cette matière, du "facteur humain"(1)

En effet, il ne paraît guère possible de dégager une tendance précise dans les chiffres de la régression. Toutefois, une comparaison des cartes II et VI permet de constater que l'ampleur de la régression est généralement inférieure dans les régions qui enregistrent encore en 1962 un pourcentage relativement élevé d'agriculteurs (cf. les tableaux I c et III c).

Le recul du nombre de chefs d'exploitation paraît lié directement au vieillissement de la population agricole active. D'après des données du rapport français il apparaît que dans les régions de la moitié du sud-est, qui ont enregistré la plus forte régression en 1962, le pourcentage de population active âgée de plus de 50 ans était dans tous les cas égal ou supérieur à la moyenne nationale (44,5 %) (2).

Le nombre des aides familiaux a notablement diminué en France (3).

Il n'est pas possible de savoir dans quelle mesure l'enregistrement, en tant que "salariés" (et l'accroissement de cette catégorie) des aidants familiaux intégralement rémunérés a exercé une influence sur cette diminution. Si tel était le cas, ce processus pourrait surtout avoir joué un rôle dans le sud et le sud-ouest de la France où la régression des aides familiaux a été en général supérieure à la moyenne et où le recul des salariés a été inférieur à la moyenne.

-
- (1) L'absence d'une corrélation apparente entre la régression de la population agricole active et des données "objectives" ne nous paraît pas entièrement probante. Il ne nous paraît pas impossible de lier la régression par région à une série de données de ce genre auxquelles on pourrait ajouter la pyramide des âges, la taille des exploitations, la pression des nouvelles générations, etc. Cependant, une telle analyse ne peut être effectuée dans le cadre de ce rapport, notamment parce que ces séries de chiffres ne sont pas disponibles. Cette remarque vaut également mutatis mutandis pour les autres pays.
 - (2) La région parisienne constitue une exception.
 - (3) La moyenne annuelle au cours de la période 1954-62 est de 5,3 % contre 3,2 % pour la main-d'oeuvre rémunérée et 1,4 % pour les chefs d'exploitation.

La comparaison des cartes III et V fait ressortir d'une part un groupe de régions où la réduction enregistrée a été supérieure à la moyenne pour les trois catégories : à l'exception de la région parisienne (1) et de l'Alsace (2), ces régions forment un ensemble dans le centre-est de la France (centre, Bourgogne, France-Comté, Auvergne et Rhône-Alpes) qui coïncide dans une large mesure avec les formations morphologiques du Massif central et des Alpes. D'autre part, seules deux régions ont enregistré pour les trois catégories une diminution inférieure à la moyenne : la Bretagne et la Basse-Normandie, bastions de la "paysannerie" traditionnelle.

D. Italie

Nous avons déjà fait remarquer dans la 1ère partie qu'il fallait considérer avec beaucoup de réserves les données régionales concernant l'Italie.

La réduction de la population agricole active masculine présente de grandes différences régionales (voir carte II); dans le nord, le centre et le sud de l'Italie on trouve des régions où la réduction est très élevée à côté d'autres régions où la régression est relativement faible. Toutefois, de manière générale, le sud de l'Italie enregistre la régression la plus faible, alors qu'en 1961 elle comptait encore le pourcentage relativement le plus élevé de personnes actives exerçant un emploi agricole (voir tableaux I d et III d).

La diminution en pourcentage du nombre des chefs d'exploitation est la plus élevée dans le sud de l'Italie (voir carte III), ce qui contraste curieusement avec les efforts de la réforme agraire visant à y augmenter le nombre des exploitations familiales. En liaison avec la forte augmentation de la migration temporaire dans ces régions (voir à ce sujet Chap.III), nombre de petites exploitations ne sont cependant plus exploitées qu'à titre d'appoint; les travaux en étant confiés pendant la plus grande partie de l'année au conjoint et aux jeunes membres de la famille, tandis que l'essentiel des revenus est obtenu ailleurs par le chef d'exploitation officiel occupé à des activités non agricoles. La régression du nombre de chefs d'exploitation est relativement très faible dans les régions où le "mezzadria" (métayage) est couramment pratiqué (Emilie Romagne, Marches, Toscane et Ombrie).

-
- (1) Ou, à côté de l'offre considérable d'emplois non agricoles, l'urbanisation a joué un rôle important pour la réduction du nombre des exploitations.
 - (2) De très nombreuses petites exploitations ; en 1963, 57 % des exploitations de plus d'un ha avaient une superficie inférieure à 10 ha, pour une moyenne nationale de 45 %.

Tout comme en France, c'est surtout la catégorie des aides familiaux qui a diminué le plus fortement en Italie (1). En 1951, l'agriculture italienne avait une main-d'oeuvre largement excédentaire (simplement en raison de l'absence d'autres possibilités d'emploi) de sorte que l'industrialisation et la migration ont surtout attiré la catégorie relativement importante (30 % en 1951) des aides familiaux, pour la plupart non rémunérés. La diminution a été relativement la plus faible dans les régions qui connaissent l'exode rural depuis longtemps déjà et (ou) dans lesquelles le "mezzadria" occupe une place importante (nord-ouest et centre de l'Italie).

Contrairement aux chefs d'exploitation, la main-d'oeuvre salariée semble avoir diminué beaucoup moins dans le sud que dans le reste de l'Italie. Il convient de faire remarquer à ce sujet qu'en 1951 un grand nombre d'ouvriers agricoles étaient des travailleurs saisonniers ou ne trouvaient qu'occasionnellement un travail rémunéré ("braccianti"). Si la diminution de cette catégorie a été néanmoins relativement faible dans le sud (voir carte V), c'est parce que pour de nombreux travailleurs la migration n'était pas possible en raison de l'absence pour ainsi dire totale d'industrialisation et que le travail agricole rémunéré demeurait la seule possibilité d'obtenir un revenu même modeste. Il est d'ailleurs frappant de constater que la régression a été la plus forte dans les régions les plus pauvres (Basilicate et Calabre) En outre, il ne faut pas perdre de vue que la demande d'ouvriers agricoles est restée importante, car la mécanisation et la rationalisation de l'agriculture n'ont fait que peu de progrès dans le sud de l'Italie et dans les Iles.

Conclusion

Bien que nous nous soyons efforcé d'assurer une certaine uniformité des cartes (II - V), en calculant les pourcentages de régression par année pour toutes les régions (2), nous avons déjà signalé dans la Ière partie qu'il n'était pas possible de comparer entre eux les résultats obtenus pour les différents pays. De plus, ainsi qu'il ressort de ce qui précède, il est pratiquement impossible d'établir une corrélation directe entre la régression plus ou moins forte de la population agricole active et des données "objectives", telles que le revenu agricole, le pourcentage d'agriculteurs dans la population active, l'évolution de l'emploi non agricole, etc.

(1) La moyenne annuelle pour cette catégorie était de 5 % contre 2,5 % pour les chefs d'exploitation 2,6 % pour les ouvriers agricoles.

(2) Voir indice correspondant aux cartes dans l'annexe (p. 5 à 8)

Un certain nombre d'autres facteurs auxquels les rapports partiels n'ont pas consacré (n'ont pu consacrer) toute l'attention voulue, paraissent avoir également exercé une influence égale sinon plus grande dans ce domaine.

On peut citer à cet égard les facteurs suivants :

- a) l'"Historique" de l'"exode rural" dans les diverses régions : là où cet exode existe depuis longtemps déjà il semble diminuer en intensité (par exemple pour la France : en Champagne, dans le Limousin, en Auvergne);
- b) la croissance de la population et la structure par âge de la population agricole;
- c) le niveau des revenus agricoles et le développement d'autres possibilités d'emploi;
- d) la structure économique et sociale agricole très divergente selon les régions;
- e) l'isolement matériel ou culturel des diverses régions;
- f) la politique agricole nationale ou régionale.

En s'en prenant aux données fournies par les rapports partiels, il faut s'abstenir de tenter de donner une analyse intracommunautaire de la régression si fortement diversifiée de la population agricole active sur le plan national et régional. Le chapitre suivant analyse les résultats de cette régression.

Chapitre II : Les conséquences de la diminution de la population agricole active

Les évolutions décrites dans le chapitre I n'ont pas seulement entraîné une diminution importante du nombre des agriculteurs dans la population active totale, mais également des modifications considérables dans la composition de la population agricole active selon le sexe et la situation dans la profession ainsi que dans sa composition par âge. Le présent chapitre traitera de ces problèmes.

A. Les pays du Benelux

Le pourcentage de la population agricole active masculine et de la population active masculine totale est tombé dans les pays du Benelux de 17,1 % à 10,6 % : dans les cinq des onze régions ce pourcentage était inférieur à 10 % en 1960/61 (voir carte VI et tableau III a).

La diminution du nombre des chefs d'exploitation ayant été nettement inférieure à celle des aides familiaux et des ouvriers agricoles, leur pourcentage dans la population agricole active a notablement augmenté (voir tableau II a), surtout là où la structure de la taille des exploitations est la plus défavorable (terres sablonneuses des Pays-Bas et Belgique). Le fait que le pourcentage de chefs d'exploitation varie entre 63 et 76 % en 1960/61 justifie l'hypothèse selon laquelle le nombre des exploitations n'occupant qu'une seule personne doit y être très élevé (carte VII).

La réduction relativement plus forte de la main-d'oeuvre auxiliaire familiale a accentué l'écart entre les aides familiaux et les chefs d'exploitation (voir carte VIII) (1); dans le centre et le sud de la Belgique en particulier, le nombre des successeurs possibles paraît très faible : 1 pour 5 et 6 chefs d'exploitation. Les ouvriers agricoles restent nombreux dans le nord et l'ouest des Pays-Bas, région qui, en outre, possède la meilleure structure agricole (exploitations relativement grandes, horticulture très développée) (voir carte IX).

L'accroissement notable du nombre des exploitations n'occupant qu'une seule personne et le nombre restreint de successeurs permettent de supposer que l'on peut s'attendre après 1960/61 à une réduction relativement importante sinon plus forte de la catégorie des chefs d'exploitation. Cela notamment du fait que le vieillissement de la population agricole active est imputable aussi surtout à cette catégorie.

(1) Les chiffres indices concernant la carte VIII (voir les indices p. 5 à 8 de l'annexe) ont été calculés comme suit :

$$\frac{\text{nombre des chefs d'exploitation (hommes + femmes)}}{\text{nombre des aides familiaux masculins}}$$

Tableau 2 - Benelux - Femmes dans l'agriculture - Vieillissement de la population agricole active

Régions	Femmes dans la population agricole active		Population agricole active masculine %			
			50 ans et plus(x)		moins de 25 ans	
	1947	1960-1961	1947	1960-1961	1947	1960-1961
N 1	20,7	8,1	28,4	34,5	22,4	16,0
N 2	32,1	13,8	32,5	38,1	23,4	16,3
N 3	12,8	5,4	28,4	33,1	23,3	21,3
N 4	19,1	6,0	33,5	39,3	19,8	14,8
N 5	30,6	12,1	29,3	31,3	28,5	20,3
B 1	16,8	15,7	35,1	41,1	24,6	14,6
B 2	13,0	12,9	34,9	38,4	21,3	14,8
B 3	14,5	15,4	41,4	46,7	16,8	9,9
B 4	13,7	21,4	39,4	42,6	17,7	10,6
B 5	17,3	21,8	38,9	41,8	18,9	12,4
Luxembourg	41,7	33,3	45,2	56,9	21,8	13,1

En dépit d'une diminution du pourcentage des personnes âgées de plus de 65 ans (en raison notamment de l'amélioration du régime social en faveur des personnes âgées), le pourcentage des personnes âgées de plus de 50 ans a fortement augmenté partout (voir tableau 2). L'enthousiasme des jeunes à choisir une profession agricole faiblit considérablement ainsi qu'il ressort nettement de la réduction spectaculaire de la catégorie des jeunes de moins de 25 ans, bien que la fréquentation scolaire accrue joue également un rôle en l'occurrence. Il est frappant de constater que cette diminution est relativement très faible dans l'ouest des Pays-Bas (N 3) où l'horticulture offre apparemment de meilleures perspectives.

Le pourcentage des femmes dans la population agricole active a considérablement diminué aux Pays-Bas (tableau 2) : une modification du critère de recensement (1) y a contribué partiellement. En Belgique et au Luxembourg, cette part est notablement plus grande et paraît même s'accroître, ce qui prouve que la femme a remplacé l'homme à la tête de l'exploitation dans un nombre de plus en plus grand d'exploitations : le nombre des femmes chefs d'exploitation a à peine diminué dans le nord et l'ouest de la Belgique alors qu'il s'est accru respectivement de 19 et 34 % dans le sud (B 4) et l'est de la Belgique (B 5).

(x) Pour le Luxembourg : 45 ans et plus qui comporte une autre ventilation.

(1) En 1960 seules les personnes exerçant cette profession pendant au moins 15 heures par semaine ont été comptées parmi la population active.

B. Allemagne

La part de la population agricole active masculine dans la population active totale a fortement diminué dans toutes les régions (voir tableau III b); on constate qu'en 1961, la Bavière, la Rhénanie-Palatinat et le nord de la Basse-Saxe ont (encore) été les régions les plus agricoles (voir carte VI).

Des glissements importants se sont produits dans la structure sociale de la population active masculine (voir tableau II b). En 1961, les chefs d'exploitation représentaient 56 % de la population active (contre 44 % en 1950); par contre, les ouvriers agricoles sont tombés de 33 à 21 %, évolution quelque peu surestimée si l'on tient compte des circonstances exceptionnelles de 1950 (nombre élevé d'ouvriers agricoles réfugiés). Le pourcentage des aides familiaux est demeuré inchangé (23 %).

Examinons de plus près les résultats de ce glissement d'après la situation en 1961 (cartes VII - IX). On a déjà fait remarquer que le pourcentage de chefs d'exploitation est relativement élevé dans le sud et le centre de l'Allemagne. Le rapport aides familiaux/chefs d'exploitation (carte VIII) est en moyenne de 1/3 en Allemagne, mais en Bavière, et dans la région de Münster-Osnabrück, la pression des jeunes générations est plus forte (1/2), surtout si l'on tient compte du nombre élevé de petites exploitations.

Il ressort de la comparaison des cartes VIII et IX que l'exploitation purement familiale est prépondérante dans le centre et le sud de l'Allemagne; la région de l'Allemagne du nord qui s'en rapproche le plus est celle de Münster-Osnabrück, mentionnée ci-dessus.

Pour autant que les statistiques permettent d'en juger, la femme tient une place très importante dans l'agriculture allemande par rapport à ce qui se passe dans les autres pays de la CEE; le pourcentage de femmes dans la population agricole active totale est resté pour ainsi dire inchangé entre 1950 et 1961 : + 55 %. Alors que la main-d'oeuvre rémunérée féminine a diminué sensiblement plus que la main-d'oeuvre rémunérée masculine (- 77,6 % contre - 57,8 %), le nombre de femmes chefs d'exploitation a augmenté (+ 3,8 % contre - 12,9 % pour les hommes). Ce phénomène est étroitement lié au fait que pour beaucoup de chefs d'exploitation masculins l'agriculture est devenue une activité d'appoint. La structure de la taille des exploitations joue également un grand rôle dans ce cas, et c'est ainsi que (en 1961) les chefs d'exploitation féminins ne constituaient pas même 10 % du chiffre total dans le Schleswig-Holstein, alors que ce pourcentage était de 15 % en Basse-Saxe et dans la Rhénanie-du-Nord-Westphalie, de 20 % en Bavière et dans la Hesse et même de 25 % dans la Rhénanie-Palatinat et le Bade-Württemberg.

La structure de la taille des exploitations paraît en général déterminante pour le volume de la main-d'oeuvre auxiliaire féminine; ainsi qu'il ressort de la carte X, il est notablement inférieur en Allemagne du nord par rapport au centre et au sud de l'Allemagne.

C. France

En dépit de la diminution générale de la population agricole active, la France est restée très agricole en 1962 : le pourcentage d'agriculteurs y varie de 28 % en Bourgogne à 38 % en Bretagne et même 43 % dans le Limousin; cependant dans le nord les pourcentages les plus élevés (+ 21 %) sont atteints en Picardie et en Champagne (voir carte VI et tableau III c).

A la suite du recul relativement élevé de l'emploi salarié, la part des chefs d'exploitation dans la population agricole active masculine totale est passée en France de 49 à 56 %. Il existe de grandes différences régionales : les pourcentages les plus élevés ont été enregistrés en 1962 dans l'ouest et l'est de la France (voir carte VII).

Ces développements ont eu pour effet d'accroître encore le déséquilibre entre le nombre des aides familiaux et celui des chefs d'exploitation (voir carte VIII); pour l'ensemble de la France, le rapport est de 1/4. Le nombre des ouvriers agricoles ("salariés") est resté élevé dans la région parisienne et dans le sud de la France; dans cette dernière région, leur part relative a même augmenté.

Le processus de vieillissement s'est notablement accentué dans la population agricole active, particulièrement dans les régions où l'exode rural constitue un phénomène classique : Massif central, sud de la France et Alsace-Lorraine. Dans certaines régions il s'est même accru de façon étonnante (en particulier dans la Basse-Normandie et en Bretagne) (voir tableau 3).

Par suite d'une réduction relativement plus importante (30 % contre 22 % pour les hommes), le pourcentage des femmes dans la population agricole active a quelque peu diminué (voir tableau 3); le pourcentage le plus élevé est enregistré en 1962 dans la Basse-Normandie et en Bretagne (carte X). Leur pourcentage est relativement très faible dans la région parisienne et dans la Provence-Côte d'Azur où les autres possibilités d'emploi pour les femmes sont plus nombreuses.

D. Italie

Dans la CEE la part de la population agricole active dans la population active totale est la plus élevée en Italie, où il existe néanmoins de grandes différences régionales, particulièrement entre le nord-ouest de l'Italie et le "Mezzogiorno" (voir carte VI).

Tableau 3 - France : Femmes dans l'agriculture - Vieillesse de la population agricole active

Régions	Femmes dans la pop.agr.act. (3)		Population agricole active masculine			
			50 ans et plus		moins de 25 ans	
	1954	1962	1954	1962	1954	1962
F 1	33,3	32,8	31,6	38,8	21,3	12,1
F 2	28,0	28,1	30,3	37,4	20,5	11,4
F 3	33,2	33,5	30,2	39,1	22,5	12,3
F 4	25,5	24,5	34,4 ¹⁾	41,3	16,1 ¹⁾	10,0
F 5	33,8	32,0	32,7	37,9	20,0	12,5
F 6	36,3	33,4	38,5	46,6	18,2	10,2
F 7	46,2	39,5	45,8	54,9	16,2	7,6
F 8	42,9	42,7	29,0	38,4	22,9	13,6
F 9	44,5	43,1	31,0	41,2	20,3	10,8
F 10	41,7	38,2	30,2	37,9	23,3	14,0
F 11	34,4	32,0	34,6	43,0	19,4	11,0
F 12	34,2	31,6	37,7	46,2	18,1	9,7
F 13	40,9	39,1	36,8	45,0	19,5	11,0
F 14	32,0	28,1	33,6	42,2	20,1	11,0
F 15	40,3	34,8	41,2	52,0	15,3	7,8
F 16	32,7	27,9	38,8	46,5	18,1	10,9
F 17	38,6	32,2	38,6	47,4	16,3	9,2
F 18	31,7	32,9	39,8	48,7	16,7	9,1
F 19			41,3	48,2	12,5	6,2
F 20	33,9	32,1	40,7	49,4	16,7	9,5
F 21 } F 22 }	21,1	18,4 ²⁾	38,2	45,4 ²⁾	13,5	8,3 ²⁾
France	35,4	32,9	36,0	44,1	18,2	10,4

(1) A l'exclusion du département de la Seine

(2) A l'exclusion du département de la Corse

(3) Calculé sur la base de la "population active - personnes ayant un emploi".

En ce qui concerne la modification de la composition de la population agricole active en fonction de la situation dans la profession, on constate une évolution tout à fait propre à l'Italie. En effet, le pourcentage de la main-d'oeuvre rémunérée est passé de 32 à 36 %; le pourcentage des chefs d'exploitation a augmenté relativement moins que dans les autres pays de la CEE (voir tableau II d). Si l'on considère la situation en 1961 (cartes VII - IX), les différences régionales sont très grandes. L'Italie du sud (1), y compris le Latium enregistre un pourcentage élevé, voire très élevé, de travailleurs agricoles; les chiffres qui expriment le pourcentage des jours chômés (tableau 4) montrent bien qu'il s'agit pour une bonne part de main-d'oeuvre temporaire; dans cette région, ce pourcentage est largement supérieur à 40 % (la moyenne nationale est de 30 %).

La pression des jeunes générations est la plus forte dans le nord et le centre de l'Italie où (à l'exception de la Lombardie) l'exploitation familiale est prépondérante; le rapport chefs d'exploitation/aides familiaux est même assez voisin de 1/1 dans la région de la Mezzadria (métayage) ou la taille moyenne des exploitations est un peu plus favorable.

Ces données ajoutées au fait que la population agricole active a relativement moins vieilli (surtout dans le sud : voir tableau 4) montrent que l'on peut s'attendre à une régression accélérée de la population agricole active en Italie après 1961. Les chiffres en témoignent également : au cours des années 1960/63 la main-d'oeuvre agricole masculine a diminué de plus de 20 %, c'est-à-dire de 5 % par an, alors que le pourcentage de régression par an entre les recensements démographiques de 1951 et de 1961 fixé à 3,3 % est en général considéré comme nettement surévalué.

Contrairement à ce qui ressort des données fournies par les recensements de la population, le recul de plus en plus accentué de la population agricole active masculine s'accompagne d'une régression relativement plus faible, voire dans certains cas d'une augmentation du nombre des femmes employées dans l'agriculture. Dans le tableau 4 le pourcentage des femmes a été calculé pour 1961 sur la base des enquêtes trimestrielles de l'ISTAT concernant la main-d'oeuvre montrant que dans l'Italie du Sud particulièrement (mécanisation peu poussée, travail saisonnier très fréquent relativement mal rémunéré) les femmes ont remplacé dans une large mesure les hommes partis vers le nord comme travailleurs migrants temporaires.

(1) A l'exclusion des Abruzzes et Molise

Tableau 4 - Italie : Femmes dans l'agriculture - Vieillesse de la population agricole active - Chômage

Région	% des femmes dans la pop.agr.act.		Population agr. act. masc.		Chômage masculin occulte et saisonnier en 1960 % de jours chômés
	1951	1961 (x)	45 ans et + en 1961 (%) (xx)	moins de 21 ans (%) 1951 1961	
I 1	23,7	30,6	58,3	13,9 7,4	12,3
I 2	22,7	31,3	58,7	11,9 6,1	18,8
I 3	11,6	11,5	52,3	14,5 7,6	8,9
I 4	16,8	17,7	46,6	17,0 12,9	37,1
I 5	22,9	22,4	47,2	20,3 9,8	18,9
I 6	29,0	25,3	56,4	16,0 6,9	16,9
I 7	28,9	30,0	47,9	17,0 8,9	17,6
I 8	33,6	44,0	42,1	21,7 12,0	32,7
I 9	21,7	24,3	52,1	16,1 7,5	25,0
I 10	20,0	28,5	42,9	19,9 11,2	28,2
I 11	25,7	31,9	45,7	18,6 9,9	32,0
I 12	34,3	44,1	39,2	22,1 12,1	44,8
I 13	29,3	42,2	45,4	22,0 10,8	43,3
I 14	30,9	38,2	34,2	23,1 14,0	38,9
I 15	36,9	32,6	38,5	25,2 12,1	49,5
I 16	33,2	43,7	38,7	23,6 13,0	44,2
I 17	8,6	12,0	39,8	20,8 11,0	41,9
I 18	5,6	6,4	38,6	22,0 14,8	56,0
Italie	25,1	30,1	44,9	19,3 9,3	29,8

(x) Calculé sur la base des enquêtes de main-d'oeuvre de l'ISTAT en novembre 1961 : pourcentage de femmes par rapport au nombre total de personnes "occupati nell'agricoltura" ("exerçant un emploi dans l'agriculture").

(xx) On ne dispose pas de données comparables pour 1951

Tableau 5 - Italie : Evolution de la population agricole active masculine et féminine dans 5 régions principales (1)
1954 - 1963 (1954 = 100)

Région		1954	1957	1960	1963
Nord-ouest	H	100	85	72	61
	F	100	114	122	121
Nord-est	H	100	84	75	61
	F	100	107	116	105
Centre	H	100	85	78	62
	F	100	106	126	101
Sud	H	100	87	87	67
	F	100	112	134	129
Iles	H	100	86	93	73
	F	100	195	218	295
Italie	H	100	86	81	64
	F	100	115	132	125

(1) Ces régions principales comprennent les régions suivants :

- Nord-ouest : Piémont, Ligurie, Lombardie
- Nord-est : Trois Vénéties (14-6), Emilie Romagne, Marches
- Centre : Toscane, Ombrie, Latium du nord (y compris la province de Rome)
- Sud : Latium du sud, Campanie, Abb. Molise, Pouilles, Basilicate
- Iles : Sicile, Sardaigne

Le tableau 5 donne un aperçu des différences dans l'évolution de la population agricole active masculine et féminine dans les cinq régions principales, illustrant ainsi les phénomènes mentionnés, bien que dans ce cas également les chiffres relatifs à la main-d'oeuvre féminine doivent être considérés avec circonspection. Dans les îles, et particulièrement en Sicile, la disparition progressive de certains tabous concernant le travail agricole féminin a accru considérablement l'effectif de main-d'oeuvre agricole féminine. Toutefois, l'effectif de main-d'oeuvre auxiliaire féminine y demeure notablement inférieur à celui du reste du sud de l'Italie (voir carte X).

Conclusion

Le nombre des agriculteurs et leur part dans la population active totale ont fortement diminué dans toutes les régions au cours de la période examinée. Néanmoins, vers 1961, la CEE comprenait encore de vastes régions à caractère nettement agricole. Une comparaison de la carte VI du présent rapport avec une carte des "régions défavorisées" d'un précédent rapport de la Commission européenne (1) montre que l'absence de possibilités d'emploi non agricole constitue en réalité la cause principale de ce phénomène. Les régions figurant sur cette dernière carte comme faisant l'objet de mesures spéciales et de programmes de développement correspondent dans une grande mesure aux régions qui ont un pourcentage relativement (2) élevé d'agriculteurs d'après la carte VI.

La différence dans le recul du nombre des agriculteurs selon leur situation dans la profession a généralement entraîné un accroissement notable du pourcentage des chefs d'exploitation (voir carte VII), ce qui justifie l'hypothèse suivant laquelle cette catégorie pourrait fort bien fournir la part la plus importante de la réduction accrue du nombre d'agriculteurs après 1961.

Etant donné que dans de grandes zones de la France et de la Belgique notamment, le rapport chefs d'exploitation/main-d'oeuvre auxiliaire masculine est de 4/1 ou plus, il existe des perspectives plus favorables pour une plus grande mobilité de la terre, de sorte que des possibilités nouvelles sont créées en vue d'adapter la structure de la taille des exploitations aux exigences de la rationalisation. A cet égard, l'Allemagne semble offrir moins de perspectives jusqu'ici.

(1) Annexe au rapport "La politique régionale dans la CEE" (Communauté Economique Européenne - Commission) - Bruxelles, juillet 1964.

(2) Notamment par rapport à la moyenne nationale.

Il convient d'examiner séparément l'évolution en Italie ; compte tenu de l'effectif élevé de la main-d'oeuvre non indépendante et des travailleurs occasionnels, dans le sud surtout, par rapport au niveau relativement bas de la productivité et de la rationalisation, il est permis de supposer qu'on y enregistrera sans doute au cours de la prochaine décennie la régression relativement la plus élevée.

Une sélection sévère en fonction de l'âge est allée de pair avec la forte régression : aussi le vieillissement de la population agricole active s'est-il considérablement accru (1).

La situation de la femme dans l'agriculture a difficilement pu être établie sur la base des données fournies par les recensements démographiques. La carte X en donne probablement une image déformée. Il est donc impossible d'en tirer des conclusions générales.

(1) Pour l'Allemagne aucune donnée n'était disponible à ce sujet.

Chapitre III : L'évolution de l'emploi non agricole

Il faut se référer en premier lieu à la carte XI pour avoir un aperçu de l'évolution de l'emploi non agricole par rapport au recul de l'emploi agricole. Cette carte a été établie comme suit : un chiffre indice a été calculé pour toutes les régions, indice qui exprime un rapport entre l'évolution de l'emploi agricole et de l'emploi non agricole entre les deux dates : $\frac{NA_2 - NA_1}{A_1 - A_2} (x)$.

Si l'on pose cette formule égale à 1, cela signifie que l'accroissement de la population active non agricole est égal à la diminution de la population active agricole. Dans les zones indiquées E, F, G, elle est notablement plus élevée : on pourrait parler dans ce cas de "zones de concentration" étant donné que l'emploi total y a considérablement augmenté. La situation est plus ou moins équilibrée dans les zones D : on pourrait les qualifier de "zones de stabilisation". Dans les autres zones (A à C), l'emploi total a diminué : on pourrait les appeler "zones d'expulsion".

Dans la 1ère partie il a déjà été dit que le volume de la population active ne saurait être purement et simplement assimilé au volume de l'emploi. Par conséquent, le chiffre indice ne constitue qu'une approche très approximative du problème de l'emploi. Ainsi il n'a pas été tenu compte de facteurs tels que le vieillissement de la population, un niveau de scolarisation plus élevé, une meilleure législation sociale, etc., facteurs qui peuvent tous contribuer à une régression relative et/ou absolue de la population active. C'est une des raisons pour lesquelles la catégorie D a été conçue de façon très large.

Dans certaines régions de nombreux emplois sont occupés par des personnes non domiciliées dans la région, ou bien par des étrangers qui, en tant que tels, ne figurent pas dans les recensements, ce qui s'avère être également un facteur important. Il en est ainsi par exemple dans une grande mesure pour la région minière franco-belge. Etant donné que la régression de la population agricole active concerne pour ainsi dire exclusivement les personnes domiciliées et occupées dans la région, l'inverse nous paraît en l'occurrence beaucoup plus important. C'est pourquoi on peut dire qu'en ce qui concerne le nord-est et le sud de l'Italie la carte XI présente la situation sous un jour trop favorable : beaucoup de personnes occupées dans le secteur non agricole ne travaillent pas dans la région

(x) Dans cette formule A = population agricole active masculine, NA = population active masculine non agricole; 1 et 2 représentent respectivement le premier et le deuxième recensement.

même, mais exercent souvent un emploi comme ouvriers migrants temporaires dans le nord-ouest de l'Italie, en Suisse et dans les autres pays de la CEE.

Examinons à présent la situation dans les différents pays de façon un peu plus détaillée.

A. Les pays du Benelux

En raison surtout d'une évolution démographique très divergente, la population active masculine s'est accrue de 480.000 unités entre les deux recensements (+ 18 %) aux Pays-Bas, alors qu'en Belgique et au Luxembourg elle a diminué respectivement de 122.000 unités (- 4,7 %) et de 2.000 unités (- 2,3 %). Pour ces trois pays le chiffre indice décrit ci-dessus atteint respectivement 4,3, 0,2 et 0,7.

Aux Pays-Bas, la population active a augmenté le plus sur les terres sablonneuses (N 2 et 5), mais l'évolution différentielle de l'emploi agricole et de l'emploi non agricole a été la plus favorable dans l'ouest du pays (N 3). Dans les deux autres régions à caractère plus agricole, l'évolution de l'emploi non agricole est demeurée très en retard par rapport au reste des Pays-Bas; la population active masculine s'est accrue de 2 % dans le nord du pays (N 1), de moins de 1 % en Zélande (N 4), la moyenne nationale étant de 18 %. Au cours de toute la période étudiée, ces régions ont accusé un solde de migrations fortement négatif, tandis que dans les régions sablonneuses où l'industrialisation n'a véritablement commencé que dans les années 50, le solde de migrations négatif est devenu nettement positif

En Belgique, on constate une nette contradiction entre l'évolution dans le nord et dans le sud du pays. Compte tenu du recul général de la population active on peut certainement parler ici d'une forte "concentration" dans le nord de la Belgique, le Limbourg, Anvers et le Brabant (B 1 et 3) ont un solde de migrations franchement positif pendant toute la période considérée. La Flandre orientale et la Flandre occidentale (B 2) ont cependant encore un retard important : en raison du taux de natalité considérablement plus élevé, l'emploi non agricole s'y est en fait développé de façon insuffisante. Pour l'ensemble de la période le solde des migrations y est nettement négatif; simultanément, cette région connaît une migration alternante importante sur longue distance. Par contre, dans le sud-est de la Belgique, la population active totale a diminué dans de telles proportions (-18,5% en B 4, - 12,1 % en B 5 contre une moyenne nationale de - 4,7 %) que l'économie y est tributaire dans une large mesure des travailleurs étrangers et des navetteurs venant de Flandre. Bien entendu, le taux de natalité très bas y exerce une influence sur la situation : la croissance de la population dépendait depuis des années déjà du solde des migrations, qui est négatif depuis le début des années 60.

La crise dans le secteur charbonnier et dans l'industrie lourde qui en dépend n'y est pas étrangère.

L'excédent de migrations étrangères en augmentation constante montre que l'offre de main-d'oeuvre est nettement en retard sur la demande au Grand-Duché de Luxembourg.

En conclusion, on peut dire que les départs de l'agriculture dans les pays du Benélux ont été à peine freinés en raison de l'absence ou du développement insuffisant des possibilités d'emploi non agricole (1). Le déplacement relatif de l'emploi non agricole a cependant entraîné d'importantes migrations internes.

B. Allemagne

La période de redressement économique et de forte expansion que l'Allemagne a connue entre 1950 et 1961 se reflète dans un accroissement de près de 11 % de la population active masculine, pourcentage qui ne donne cependant pas une image exacte de la situation, un nombre de plus en plus grand des emplois devenus disponibles ayant été occupés par les "Gastarbeiter" (travailleurs étrangers). Pour ce qui est du chiffre indice introduit précédemment, l'Allemagne possède, après les Pays-Bas, l'indice le plus élevé (3,2), parmi les pays de la CEE (2).

L'examen de la carte XI montre que l'expansion économique en Allemagne a été très différente selon les régions; à cet égard l'évolution a été relativement défavorable dans les régions "agricoles" du nord et dans les "Zonenrandgebiete" (régions limitrophes de la zone d'occupation soviétique). Bien que le rapport allemand ne fournisse pas de données à ce sujet, on peut supposer qu'il s'est produit une migration interne notable dans laquelle le "passage" de réfugiés provenant des régions limitrophes de la zone d'occupation (Schleswig-Holstein, l'est de la Basse-Saxe et Bavière) vers l'ouest a joué un rôle important. Nous avons déjà souligné plus haut qu'à un développement relativement plus faible de l'économie régionale correspond souvent un pourcentage relativement élevé d'agriculteurs : la comparaison des cartes VI et XI montre qu'il en est ainsi pour l'Allemagne.

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que les régions déclarées "Bundesausbaugebiete" (zones de développement fédéral) par le gouvernement allemand soient localisées principalement dans le nord de l'Allemagne et dans les "Zonenrandgebiete".

- (1) Une exception doit sans doute être faite pour la Flandre occidentale et la Flandre orientale (B 2) où les départs ont été moins nombreux que dans le reste de la Belgique.
- (2) L'augmentation de la population active non agricole a donc été trois fois supérieure à la diminution de la population agricole active.

Indépendamment des villes autonomes de Hambourg et de Brême, l'emploi non agricole s'est développé le plus surtout dans les régions (qui ont aussi la plus forte densité de population et qui sont les plus urbanisées) situées le long du Rhin moyen et plus spécialement dans la Rhénanie du Nord-Westphalie et dans le triangle Francfort-sur-le-Main Karlsruhe Stuttgart.

Compte tenu de ce qui précède, on peut penser que la grande désaffectation à l'égard de l'agriculture est notamment favorisée en Allemagne par l'augmentation notable des possibilités d'emploi non agricole.

C. France

Entre 1954 et 1962, la population active masculine ne s'est accrue que de 0,6 % en France, en dépit d'une augmentation de la population de près de 9 %. Le chiffre indice introduit précédemment s'élève à 1,1 pour la France. Pour 6 régions seulement sur les 22 des valeurs ont été calculées qui sont voisines de cette moyenne (catégorie D - carte XI). Il est frappant de constater que 4 régions seulement dépassent largement cette moyenne et que les 12 autres lui sont nettement inférieures. Indépendamment des facteurs démographiques qui jouent un rôle important à cet égard, on peut néanmoins conclure que le développement de l'emploi non agricole ne s'est concentré que dans quelques régions à savoir : région parisienne (F 4), Lorraine (F 6), Rhône-Alpes (F 20) et Provence-Côte d'Azur (F 21). C'est aussi du reste dans ces seules régions que l'augmentation de la population a été supérieure à la moyenne nationale (1). On constate aussi que les trois catégories comptent des régions à exode rural prononcé et des régions à exode rural relativement faible : il suffit de comparer les cartes II et XI. Cette comparaison permet de conclure que, d'une façon générale, dans le sud-ouest de la France considéré dans son ensemble (2), la désaffectation relativement faible des agriculteurs est allée de pair avec un développement nettement plus faible des possibilités d'emploi non agricole; aussi le gouvernement français, reconnaissant ces faits, a-t-il déclaré ces régions "zones de développement industriel".

(1) Elle était de 15,6 % en F 4, de 12,5 % en F 6, de 10,6 % en F 20, de 17,1 % en F 1 et de 8,6 % pour la France.

(2) C'est-à-dire les régions 8, 9, 10, 14, 15, 16, 17, 18 et 19.

Dans ces considérations il n'a pas été tenu compte du fait qu'un contingent important de travailleurs étrangers est occupé surtout aussi dans les quatre "régions de concentration" mentionnées. Dans la région "nord" (F 1) la crise dans l'industrie charbonnière a eu un effet négatif sur les possibilités d'emploi non agricole; entre 1954 et 1962 la Corse a perdu 28 % de sa population par suite d'une forte émigration vers le continent.

D. Italie

D'après les données fournies par les recensements de la population, la population active masculine est demeurée pour ainsi dire constante (recul de 0,3 %). L'indice est donc égal à 1. En réalité, la population active a probablement augmenté (voir 1ère partie).

Indépendamment de ce fait, le développement régional de l'emploi non agricole présente des différences plus marquées qu'il ne ressort de l'examen de la carte XI. Le fait a déjà été mentionné au début de ce chapitre. Le tableau 6 contient quelques données complémentaires concernant les cinq régions principales afin de rectifier cette image de la situation.

Tableau 6 - Italie : Quelques chiffres concernant l'accroissement de la population et le développement de l'emploi non agricole dans 5 régions principales (1) entre 1951 et 1961

Région	Accroissement population 1951=100	Solde des migrations 1951/61	Emplois dans l'industrie et les services pour 1.000 hab. (4)		Emploi en % pop.act industrielle 1961 (2)	Travailleurs dans industrie temporairement à l'étranger (%) (3)
			1951	1961		
	(a)	(b)	(c)	(d)	(e)	(f)
Nord-ouest	112	+ 9,5 %	256	300	89,5	1,0
Nord-est	101	- 5,5 %	145	205	72,8	6,1
Centre	108	+ 0,9 %	136	174	68,1	1,8
Sud	102	-13,3 %	83	102	43,3	13,2
Iles	105	- 9,6 %	85	96	44,6	8,2
Italie	106	- 3,0 %	148	187	71,3	5,2

(1) La répartition régionale diffère quelque peu pour les colonnes (a) - (e) de celle de la colonne (f) et du tableau 5 :

Nord-est : excepté les Marches

Centre : y compris les Marches et le sud du Latium

Sud : excepté le sud du Latium.

(2) Nombre d'emplois dans l'industrie (recensement industriel) en % de la population active totale (H + F) dans l'industrie.

(3) Pourcentage de main-d'oeuvre dans l'industrie occupée temporairement à l'étranger en novembre 1961.

(4) Non compris les services publics.

L'examen du tableau 6 fait clairement apparaître les grandes différences régionales dans l'économie italienne.

On pourrait grouper les cinq régions principales en trois grandes régions.

a) Nord-ouest : région d'accroissement consolidé : l'accroissement de la population y est le plus élevé, surtout grâce à une forte immigration. Le nombre d'emplois pour 1.000 habitants dans l'industrie et les services (1) y augmente de 17 % et représente 160 % de la moyenne nationale en 1961. Les départs de l'agriculture ne semblent pas y être bloqués par une offre insuffisante d'emplois non agricoles.

b) Nord-est/centre : région à accroissement rapide, par ailleurs nettement plus élevé dans le Nord-est que dans le Centre.

Etant donné que l'industrialisation n'a effectivement commencé qu'à la fin des années 50, une émigration considérable a eu lieu dans le Nord-est qui a un taux de natalité notablement plus élevé; le solde pour le Centre n'est positif que grâce au grand pouvoir d'attraction de la capitale : le solde des migrations a été de + 18 % pour le Latium contre + 4 % en Toscane et - 3 % dans les Marches et en Ombrie. La situation économique dans ces deux dernières régions est d'ailleurs nettement moins brillante : en 1961, pour 1.000 habitants, le nombre d'emplois dans l'industrie et les services était respectivement de 149 et de 140. Au reste, les chiffres des colonnes (e) et (f) montrent clairement la nécessité d'une industrialisation plus poussée dans le Nord-est et le Centre : les emplois dénombrés dans l'industrie (2) sont de 30 % inférieurs au volume de la population active industrielle (contre 10 % dans le Nord-ouest), alors que dans le Nord-est notamment, un nombre considérable de travailleurs de l'industrie ont dû chercher un emploi à l'étranger (3).

Il va de soi qu'une industrialisation de plus en plus grande entraînera un exode rural massif.

c) Sud/îles : cette région, souvent appelée Mezzogiorno, accuse un net retard dans son développement. Ceci ressort tout d'abord du solde des migrations très négatif et qui atteint même des valeurs vraiment basses dans certaines régions : - 19 % dans les Abruzzes-Molise et la Basilicate, - 20 % en Calabre (4).

(1) Non compris les services publics.

(2) Ou plutôt : personnes y occupées le jour même du recensement.

(3) Ce pourcentage atteint même 8,6 % dans les trois Vénéties.

(4) Toujours en pourcentage de la population présente en 1951.

Dans les files l'augmentation du nombre d'emplois dans l'industrie et les services accuse un retard considérable par rapport à la moyenne nationale (+ 14% contre + 20 %), alors qu'elle lui est pour ainsi dire égale dans le sud (+ 23 %), ce qui est insuffisant pour combler le très grand retard par rapport au centre et au nord de l'Italie.

Les chiffres des colonnes (e) et (f) révèlent également que l'économie du Mezzogiorno est insuffisamment développée; cette région a été déclarée dans son ensemble région de développement (1). Un courant accru de "travailleurs migrants" quitte ces régions et se dirige vers le nord; cependant, un coup d'oeil sur la carte II montre que, de manière générale, la diminution de la population agricole active y a été inférieure à ce qui serait souhaitable, particulièrement en raison du niveau excessivement bas de la productivité.

L'absence d'autres possibilités d'emploi n'est certainement pas étrangère à ce phénomène.

(1) *Quassa per il Mezzogiorno*

Conclusion générale

Les données contenues dans les quatre rapports établis par Etat Membre et la lecture de ce rapport de synthèse, montrent que de grands changements sont intervenus dans le volume et la composition de la population agricole active au cours de la période comprise entre les deux derniers recensements démographiques. Ces changements paraissent plus importants et nettement plus profonds que ceux intervenus au cours de toute autre période antérieure comparable.

Nous sommes conscients du fait que ce rapport ne donne qu'un aperçu imparfait de la manière dont ces changements se sont effectués sur le plan régional, et surtout des facteurs internes et externes qui les ont déterminés. Nous croyons qu'un aperçu plus complet exige non seulement des informations plus nombreuses, mais aussi un autre plan d'ensemble. A cet égard, il faudrait tout d'abord examiner s'il est possible de parvenir à une répartition régionale plus satisfaisante. Ensuite, il faudrait essayer d'utiliser un modèle uniforme pour la description des diverses régions, modèle qui laisserait place non seulement à des données quantitatives, mais également à des données qualitatives. L'analyse interrégionale y gagnerait beaucoup en clarté.

Dans une telle analyse, il faudrait en premier lieu établir une relation entre l'évolution du volume de la population agricole active et les besoins réels en main-d'oeuvre de ce secteur économique. Le lien avec les secteurs non agricoles devrait surtout être établi sur le plan de la disparité actuelle des revenus et des possibilités (et projets) en vue d'atténuer cette disparité, soit par des nouveaux départs de l'agriculture, soit par la restructuration de l'agriculture même. Une telle analyse dégagerait sans doute plus nettement diverses catégories de régions (agricoles), allant des régions qui subissent (ou qui ont subi) déjà une évolution évidente dans le sens d'une production rationnelle sur le plan économique et social dans le cadre d'une société moderne, à des régions pour lesquelles les perspectives d'une telle évolution paraissent inexistantes. Il est clair que l'on arriverait ainsi à établir en même temps un meilleur passage vers l'élaboration d'éventuels programmes communautaires pour l'agriculture.

ANNEXES

SOMMAIRE DES CARTES ET TABLEAUX

	<u>Page</u>
Index des régions retenues dans le rapport de synthèse, les cartes et tableaux de l'annexe	2
Index correspondant aux cartes II à XI; ils comportent tous les chiffres indices calculés pour établir ces cartes :	
Benelux	5
Allemagne	6
France	7
Italie	8
<u>Cartes :</u>	
I : Répartition régionale de la population agricole active totale à l'époque du deuxième recensement (1960-1962)- en milliers	9
II : Diminution annuelle en % de la population agricole active masculine entre les deux recensements	10
III : Diminution annuelle en % du nombre des chefs d'exploitation masculins dans l'agriculture entre les deux recensements	12
IV : Diminution annuelle en % du nombre des aides familiaux dans l'agriculture entre les deux recensements	14
V : Diminution annuelle en % du nombre des ouvriers agricoles masculins entre les deux recensements	16
VI : Population agricole active masculine en % de la population active masculine totale (1960-1962)	18
VII : Chefs d'exploitation en % de la population agricole active masculine (1960-1962)	19
VIII : Nombre des chefs d'exploitation (H + F) par aide familial masculin dans l'agriculture (1960-1962)	20
IX : Ouvriers agricoles en % de la population agricole active masculine (1960-1962)	21
X : Femmes en % de la population agricole active totale (1960-1962)	22
XI : Indices régionaux d'évolution de l'emploi agricole et non agricole	23

<u>Tableaux :</u>	<u>Page</u>
Tableau I : Population agricole active par sexe à la date des deux recensements - diminution en chiffres absolus et en % de la population agricole active masculine :	
I a - Benelux	24
I b - Allemagne	25
I c - France	26
I d - Italie	27
Tableau II: Population agricole active masculine par situation dans la profession à la date des deux recensements (en %) :	
II a - Benelux	28
II b - Allemagne	29
II c - France	30
II d - Italie	31
Tableau III: Population active masculine; total dans le secteur agricole et dans le secteur non agricole à la date des deux recensements :	
III a - Benelux	32
III b - Allemagne	33
III c - France	34
III d - Italie	35

INDEX DES REGIONS RETENUES DANS LE RAPPORT DE SYNTHÈSE, LES CARTES ET TABLEAUX DE L'ANNEXE

Ainsi qu'il a été signalé dans la 1ère partie, les répartitions régionales des rapports par pays ont été quelque peu modifiées, notamment en ce qui concerne l'Allemagne. Dans un souci de simplification, les diverses régions sont désignées dans les tableaux par une lettre et un chiffre. Les noms des régions sont indiqués dans la langue nationale.

A. Pays du Benelux : prov. = province(s)

- N 1 prov. de Friesland, Groningen et Drente
- N 2 prov. de Overijssel et Gelderland
- N 3 prov. de Noord-Holland, Zuid-Holland et Utrecht
- N 4 prov. de Zeeland
- N 5 prov. de Noord-Brabant et Limburg

- B 1 prov. de Antwerpen et Limburg
- B 2 prov. de West-Vlaanderen et Oost-Vlaanderen
- B 3 prov. de Brabant
- B 4 prov. de Hainaut et Namur
- B 5 prov. de Liège et Luxembourg

- L Grand-Duché de Luxembourg

B. République fédérale d'Allemagne : Reg.bez. = Regierungsbezirk(e)

- D 1 Schleswig-Holstein
- D 2 Hamburg
- D 3 Reg.bez. Lüneburg et Stade
- D 4 Bremen
- D 5 Reg.bez. Oldenburg et Aurich
- D 6 Reg.bez. Osnabrück et Münster
- D 7 Reg.bez. Hannover et Detmold
- D 8 Reg.bez. Hildesheim et Braunschweig
- D 9 Reg.bez. Düsseldorf
- D 10 Reg.bez. Köln, Aachen et Arnsberg
- D 11 Reg.bez. Kassel
- D 12 Reg.bez. Wiesbaden, et Darmstadt
- D 13 Reg.bez. Koblenz, Montaubaur et Trier
- D 14 Reg.bez. Pfalz et Rheinhessen
- D 15 Saarland

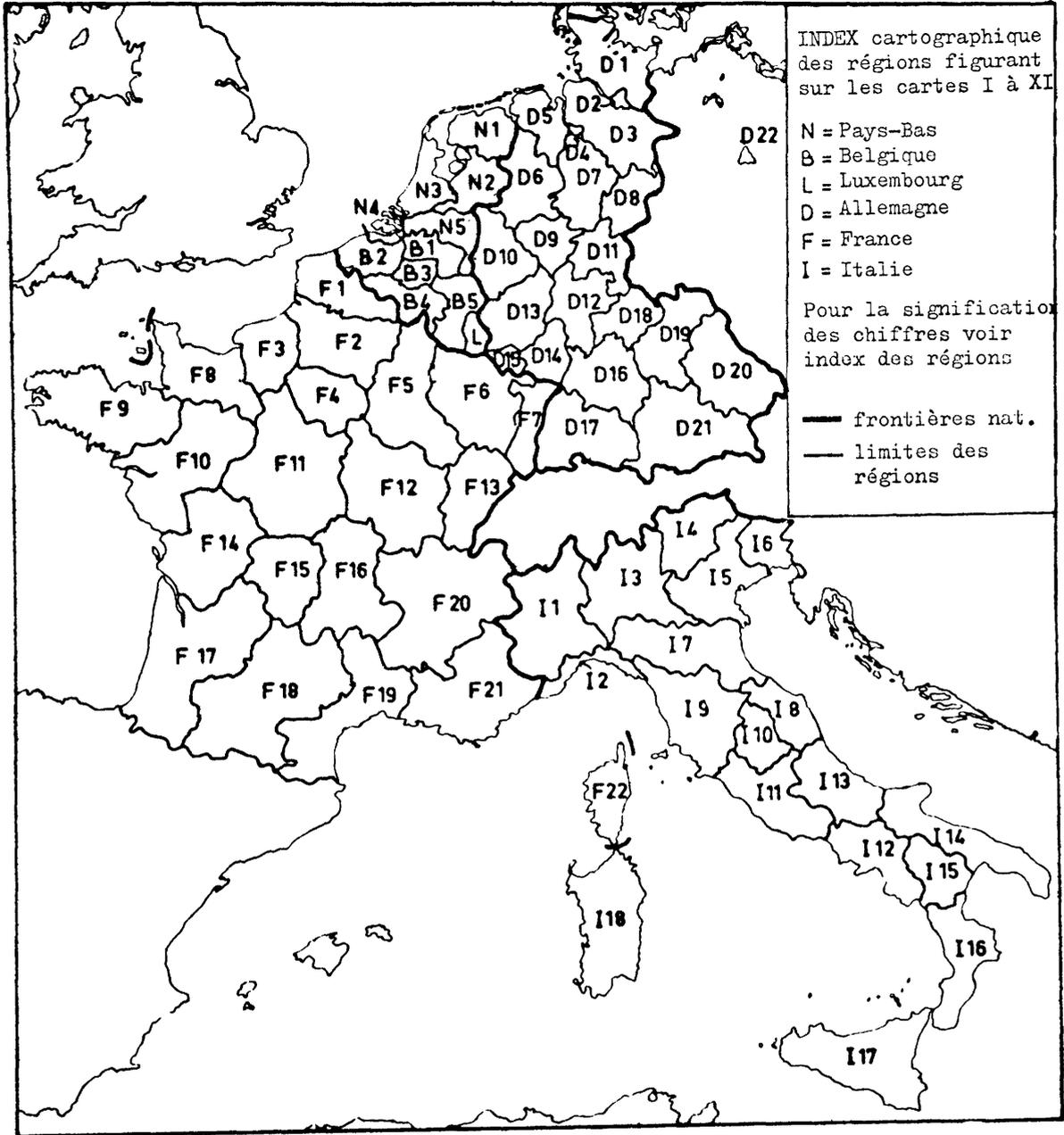
- D 16 Reg.bez. Nord-Baden et Nord- Württemberg
- D 17 Reg.bez. Süd-Baden et Süd-Württemberg
- D 18 Reg.bez. Unterfranken
- D 19 Reg.bez. Mittelfranken et Oberfranken
- D 20 Reg.bez. Oberpfalz et Niederbayern
- D 21 Reg.bez. Oberbayern et Schwaben
- D 22 Berlin

C. France : Répartition en "régions programmes" (nous avons considéré séparément le département de la Corse et détaché la région programme F 21)

- | | |
|-----------------------|---------------------------|
| F 1 Nord | F 12 Bourgogne |
| F 2 Picardie | F 13 Franche-Comté |
| F 3 Haute-Normandie | F 14 Poitou Charente |
| F 4 Région parisienne | F 15 Limousin |
| F 5 Champagne | F 16 Auvergne |
| F 6 Lorraine | F 17 Aquitaine |
| F 7 Alsace | F 18 Midi Pyrénées |
| F 8 Basse Normandie | F 19 Languedoc |
| F 9 Bretagne | F 20 Rhône Alpes |
| F 10 Pays de la Loire | F 21 Provence Côte-d'Azur |
| F 11 Centre | F 22 Corse |

D. Italie : Répartition en "régioni" (le Val d'Aoste est joint au Piémont)

- | | |
|-----------------------------|---------------------|
| I 1 Piemonte | I 10 Umbria |
| I 2 Liguria | I 11 Lazio |
| I 3 Lombardia | I 12 Campania |
| I 4 Trentino - Alto Adige | I 13 Abruzzo Molise |
| I 5 Veneto | I 14 Puglia |
| I 6 Friuli - Venezia Giulia | I 15 Basilicata |
| I 7 Emilia Romagna | I 16 Calabria |
| I 8 Marche | I 17 Sicilia |
| I 9 Toscana | I 18 Sardegna |



Benelux : Indices correspondant aux cartes I à XI

Carte Région	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	XI
N1	93	2,3	0,6	3,4	3,4	24,8	53,5	4,5	34,5	8,1	1,3
N2	104	2,2	0,8	3,6	4,0	15,9	65,5	3,7	16,3	13,8	3,7
N3	122	1,8	0,5	2,6	2,6	7,8	40,5	3,6	37,9	5,4	8,2
N4	22	2,3	0,7	3,2	3,2	26,1	46,3	4,3	42,6	6,0	1,1
N5	84	2,5	0,8	4,0	4,0	11,6	62,9	2,9	14,8	12,1	4,9
PB	425	2,7	0,6	3,4	3,3	12,3	56,2	3,6	27,9	9,4	4,5
B1	45	3,3	2,4	4,9	3,7	7,0	72,1	4,0	8,0	15,7	1,9
B2	84	2,6	1,7	3,8	4,3	11,5	70,1	3,7	9,8	12,9	0,7
B3	38	3,3	2,6	4,7	4,2	5,8	76,0	5,7	8,9	15,4	1,0
B4	40	2,8	2,1	3,4	4,5	7,7	71,9	5,4	12,3	21,4	-3,4
B5	41	2,8	1,9	4,1	4,6	9,7	75,9	5,5	7,0	21,8	-1,2
Belg.	240	2,9	2,1	4,2	4,3	8,4	72,5	4,5	9,3	16,7	0,2
Lux.	19	2,9	1,7	3,4	4,9	13,5	59,0	2,2	10,7	33,3	0,7
Tot.	692	2,5	1,4	3,8	3,5	10,6	61,8	3,9	21,2	12,7	2,2

- I : Répartition régionale de la population agricole active totale à l'époque du deuxième recensement (1960-1962) - en milliers
- II : Diminution annuelle en % de la population agricole active masculine entre les deux recensements
- III : Diminution annuelle en % du nombre des chefs d'exploitation masculins dans l'agriculture entre les deux recensements
- IV : Diminution annuelle en % du nombre des aides familiaux dans l'agriculture entre les deux recensements
- V : Diminution annuelle en % du nombre des ouvriers agricoles masculins entre les deux recensements
- VI : Population agricole active masculine en % de la population active masculine - total (1960-1962)
- VII : Chefs d'exploitation en % de la population agricole active masculine (1960-1962)
- VIII : Nombre des chefs d'exploitation (H + F) par aide familial masculin dans l'agriculture (1960-62)
- IX : Ouvriers agricoles en % de la population agricole active masculine (1960-62)
- X : Femmes en % de la population agricole active totale (1960-62)
- XI : Indices régionaux d'évolution de l'emploi agricole et non agricole

Allemagne : Indices correspondant aux cartes I à XI

Carte Région	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	XI
D 1	158	3,4	0,5	1,6	5,3	14,7	46,8	3,6	39,0	41,1	-0,2
D 2	13	3,4	x	x	x	1,4	x	x	x	x	13,9
D 3	183	3,0	0,9	1,5	5,4	21,0	48,2	2,6	32,6	48,6	0,5
D 4	6	2,1	x	x	x	2,1	x	x	x	x	14,1
D 5	131	2,7	0,1	2,5	5,5	20,4	55,8	2,8	21,0	50,0	0,7
D 6	187	2,5	0,4	2,4	5,2	10,5	54,1	2,3	18,7	51,3	3,8
D 7	203	2,7	0,1	2,2	5,5	10,5	55,7	3,3	23,5	53,0	2,4
D 8	100	2,7	0,5	1,7	5,4	9,3	43,9	3,4	40,8	52,0	0,5
D 9	75	3,0	0,7	1,4	5,0	2,6	49,1	3,0	32,4	40,8	17,1
D 10	169	2,8	0,6	2,5	5,0	4,3	54,0	3,6	27,7	49,0	10,2
D 11	136	2,7	1,5	1,6	5,2	14,7	54,5	2,7	19,1	60,9	1,0
D 12	180	3,1	2,5	2,6	4,6	6,7	56,3	2,8	18,4	59,4	5,8
D 13	215	2,9	1,6	4,5	4,0	18,5	61,4	3,0	12,6	57,4	1,6
D 14	137	2,8	1,1	3,8	5,0	11,5	62,7	4,1	16,4	57,5	4,0
D 15	36	3,2	3,0	4,3	3,2	4,2	71,3	7,0	14,3	64,1	3,0
D 16	305	2,4	1,3	3,1	4,5	8,3	64,4	4,0	13,9	59,6	7,8
D 17	332	2,6	1,6	3,7	4,0	14,7	61,0	2,7	16,4	60,2	4,1
D 18	136	3,0	2,0	3,4	5,3	17,5	61,2	3,2	11,6	59,8	1,1
D 19	230	2,4	1,5	1,5	5,7	13,8	59,2	2,4	10,2	57,0	1,3
D 20	290	2,9	1,3	2,9	5,8	25,5	58,9	2,6	12,9	56,2	-0,2
D 21	358	2,5	1,1	2,0	5,2	13,9	56,2	2,4	16,6	53,5	2,5
D 22	6	6,1	x	x	x	0,6	x	x	x	x	1,5
Tot.	3586	2,8	1,2	2,7	5,2	9,8	56,2	3,0	20,4	54,9	3,2

(x) Non calculé

- I : Répartition régionale de la population agricole active totale à l'époque du deuxième recensement (1960-1962) - en milliers
- II : Diminution annuelle en % de la population agricole active masculine entre les deux recensements
- III : Diminution annuelle en % du nombre des chefs d'exploitation masculins dans l'agriculture entre les deux recensements
- IV : Diminution annuelle en % du nombre des aides familiaux dans l'agriculture entre les deux recensements
- V : Diminution annuelle en % du nombre des ouvriers agricoles masculins entre les deux recensements
- VI : Population agricole active masculine en % de la population active masculine - total (1960-1962)
- VII : Chefs d'exploitation en % de la population agricole active masculine (1960-1962)
- VIII : Nombre des chefs d'exploitation (H + F) par aide familial masculin dans l'agriculture (1960-62)
- IX : Ouvriers agricoles en % de la population agricole active masculine (1960-62)
- X : Femmes en % de la population agricole active totale (1960-62)
- XI : Indices régionaux d'évolution de l'emploi agricole et non agricole

France : Indices correspondant aux cartes I à XI .

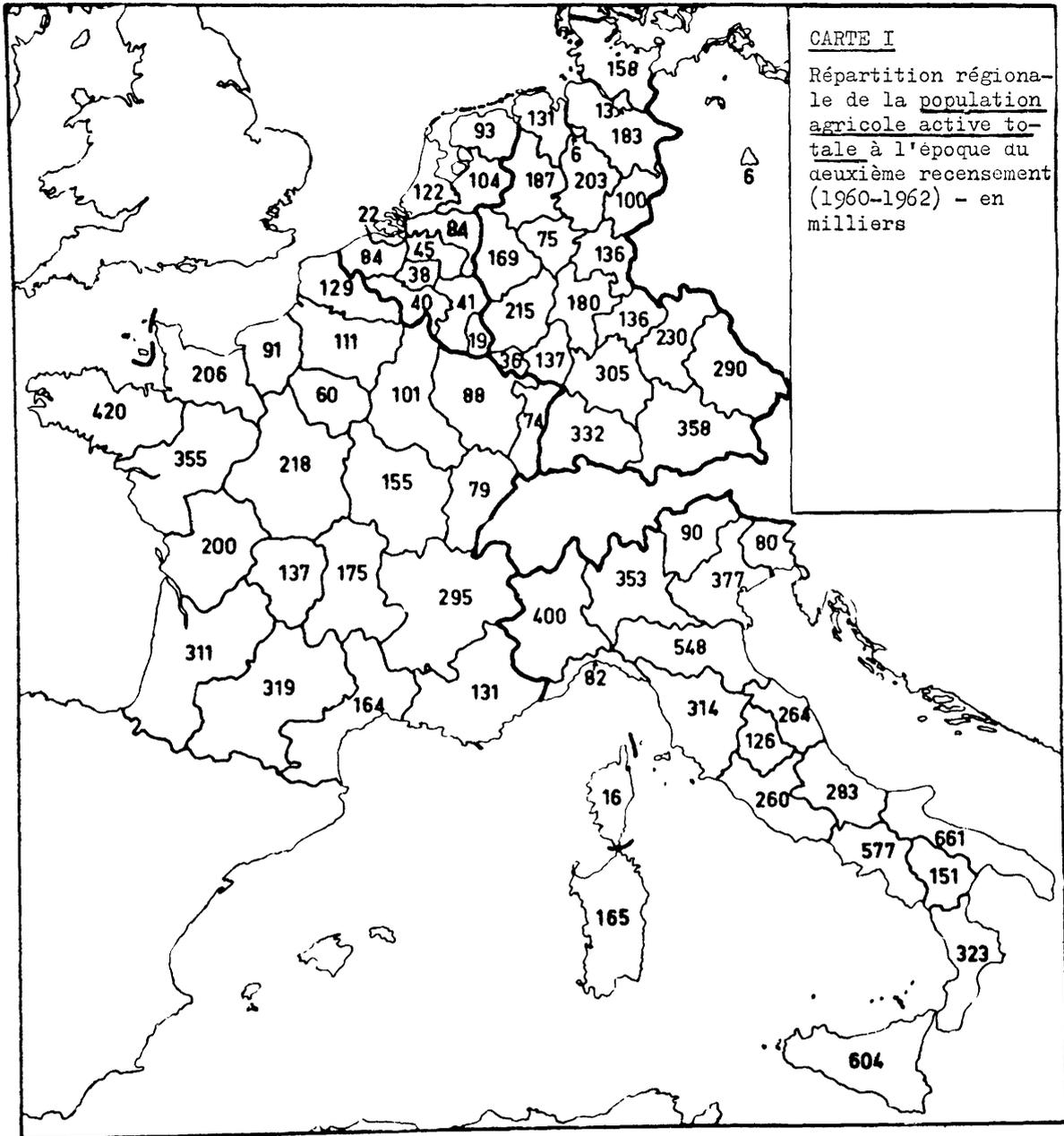
Carte Région	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	XI
F1	129	3,0	0,7	5,4	4,5	9,4	56,3	4,5	30,0	33,0	-0,5
F2	111	3,5	0,9	4,3	4,6	20,9	38,8	4,6	51,9	28,4	0,7
F3	91	2,7	0,5	5,2	3,9	16,7	48,3	6,9	43,1	33,1	0,8
F4	60	3,8	2,5	6,7	4,1	1,9	33,4	9,2	62,4	23,6	10,4
F5	101	2,3	0,1	4,9	3,8	21,6	54,7	5,1	33,3	32,0	0,5
F6	88	2,8	2,0	5,4	2,5	9,7	60,2	4,6	24,8	33,1	2,2
F7	74	3,5	2,3	5,9	4,0	12,8	65,9	4,3	15,2	39,1	0,6
F8	206	2,0	0,1	4,9	3,4	37,4	58,7	6,9	30,0	42,6	0,3
F9	420	2,6	0,6	4,9	4,0	38,3	60,2	3,2	17,3	43,0	0,5
F10	355	2,5	1,0	5,6	2,5	34,8	57,9	4,3	27,0	38,0	0,7
F11	210	3,3	1,7	6,0	4,0	29,2	51,6	5,4	37,9	32,3	1,0
F12	155	3,0	1,6	5,6	3,8	27,8	60,0	5,0	26,8	31,5	0,6
F13	79	3,2	1,8	5,8	4,0	19,6	66,2	4,0	14,5	38,8	1,1
F14	200	2,7	1,3	6,2	2,7	37,2	57,5	5,2	30,6	28,1	0,6
F15	137	2,5	1,5	4,7	2,2	43,4	56,4	3,2	24,0	34,7	0,1
F16	175	2,8	1,4	5,6	3,5	36,4	61,0	4,4	22,9	27,9	0,2
F17	311	2,7	1,9	5,0	1,8	33,2	52,5	3,2	27,8	32,2	0,7
F18	319	2,7	1,9	4,0	3,0	37,9	56,0	2,7	19,9	33,0	0,5
F19	164	2,3	1,2	5,4	2,4	35,0	47,2	6,4	44,4	13,6	0,6
F20	295	3,3	1,9	6,4	4,0	17,8	67,2	5,1	17,2	32,0	1,5
F21	131	2,4	2,0	6,0	1,3	13,7	54,6	6,7	35,9	20,1	3,0
F22	16	5,1	6,2	6,5	0,9	30,5	55,2	5,1	33,7	5,6	-0,4
Tot.	3835	2,8	1,4	5,3	3,2	20,5	56,3	4,2	28,4	32,9	1,1

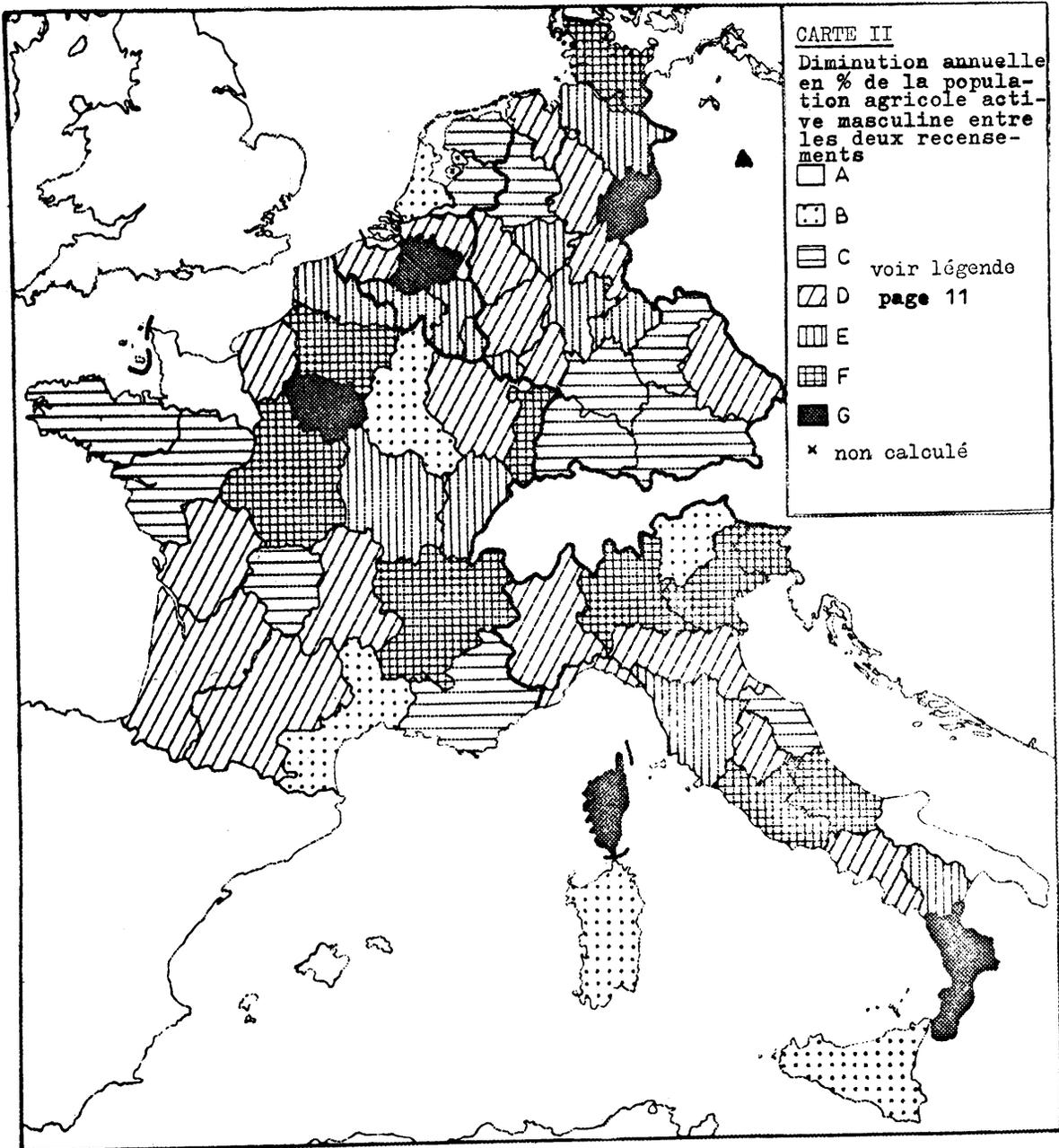
- I : Répartition régionale de la population agricole active totale à l'époque du deuxième recensement (1960-1962) - en milliers
 II : Diminution annuelle en % de la population agricole active masculine entre les deux recensements
 III : Diminution annuelle en % du nombre des chefs d'exploitation masculins dans l'agriculture entre les deux recensements
 IV : Diminution annuelle en % du nombre des aides familiaux dans l'agriculture entre les deux recensements
 V : Diminution annuelle en % du nombre des ouvriers agricoles masculins entre les deux recensements
 VI : Population agricole active masculine en % de la population active masculine - total (1960-1962)
 VII : Chefs d'exploitation en % de la population agricole active masculine (1960-1962)
 VIII : Nombre des chefs d'exploitation (H + F) par aide familial masculin dans l'agriculture (1960-62)
 IX : Ouvriers agricoles en % de la population agricole active masculine (1960-62)
 X : Femmes en % de la population agricole active totale (1960-62)
 XI : Indices régionaux d'évolution de l'emploi agricole et non agricole

Italie : Indices correspondant aux cartes I à XI

Région	Carte										
	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	XI
I1	400	3,2	2,2	4,3	4,0	23,2	61,2	2,6	12,3	25,4	1,4
I2	82	3,2	2,5	5,0	2,7	11,6	64,9	4,0	16,0	27,4	1,7
I3	353	3,8	2,9	4,6	4,0	14,1	44,3	2,4	36,0	9,0	2,0
I4	90	2,6	1,8	5,3	1,8	32,0	53,6	2,4	22,3	13,7	1,2
I5	377	4,0	1,9	5,6	4,7	28,2	50,6	1,8	20,2	14,8	0,7
I6	80	3,9	2,3	6,0	3,3	17,6	56,9	2,5	16,9	18,7	0,5
I7	548	3,3	0,9	4,2	4,4	34,6	42,0	1,4	25,8	25,3	1,0
I8	264	3,1	1,0	4,4	4,1	42,8	50,9	1,3	6,4	32,5	0,6
I9	314	3,6	1,8	5,2	4,2	25,9	48,7	1,5	18,1	10,5	0,9
I10	126	3,2	1,3	4,3	3,5	42,6	45,3	1,1	12,4	17,0	0,6
I11	260	3,0	2,8	5,7	3,0	18,5	48,7	2,5	32,2	22,7	1,8
I12	577	3,2	3,1	5,2	1,1	28,0	41,3	2,7	39,3	42,5	1,0
I13	283	4,0	2,5	5,6	4,0	43,2	58,9	2,5	14,2	31,0	0,4
I14	661	2,4	3,8	4,9	1,1	43,6	20,6	2,7	70,4	40,9	0,8
I15	151	3,5	2,6	5,5	2,8	47,5	43,8	3,0	38,1	43,3	0,6
I16	323	4,1	3,7	6,3	3,3	37,6	30,6	3,5	59,0	39,6	0,6
I17	604	2,8	4,0	6,2	1,1	40,1	25,0	3,5	67,3	17,5	0,6
I18	165	2,6	2,5	4,3	1,8	41,4	25,3	2,5	50,4	5,8	1,0
Tot.	5658	3,3	2,5	5,0	2,6	27,6	42,1	2,1	36,0	26,6	1,0

- I : Répartition régionale de la population agricole active totale à l'époque du deuxième recensement (1960-1962) - en milliers
- II : Diminution annuelle en % de la population agricole active masculine entre les deux recensements
- III : Diminution annuelle en % du nombre des chefs d'exploitation masculins dans l'agriculture entre les deux recensements
- IV : Diminution annuelle en % du nombre des aides familiaux dans l'agriculture entre les deux recensements
- V : Diminution annuelle en % du nombre des ouvriers agricoles masculins entre les deux recensements
- VI : Population agricole active masculine en % de la population active masculine - total (1960-1962)
- VII : Chefs d'exploitation en % de la population agricole active masculine (1960-1962)
- VIII : Nombre des chefs d'exploitation (H + F) par aide familial masculin dans l'agriculture (1960-62)
- IX : Ouvriers agricoles en % de la population agricole active masculine (1960-62)
- X : Femmes en % de la population agricole active totale (1960-62)
- XI : Indices régionaux d'évolution de l'emploi agricole et non agricole



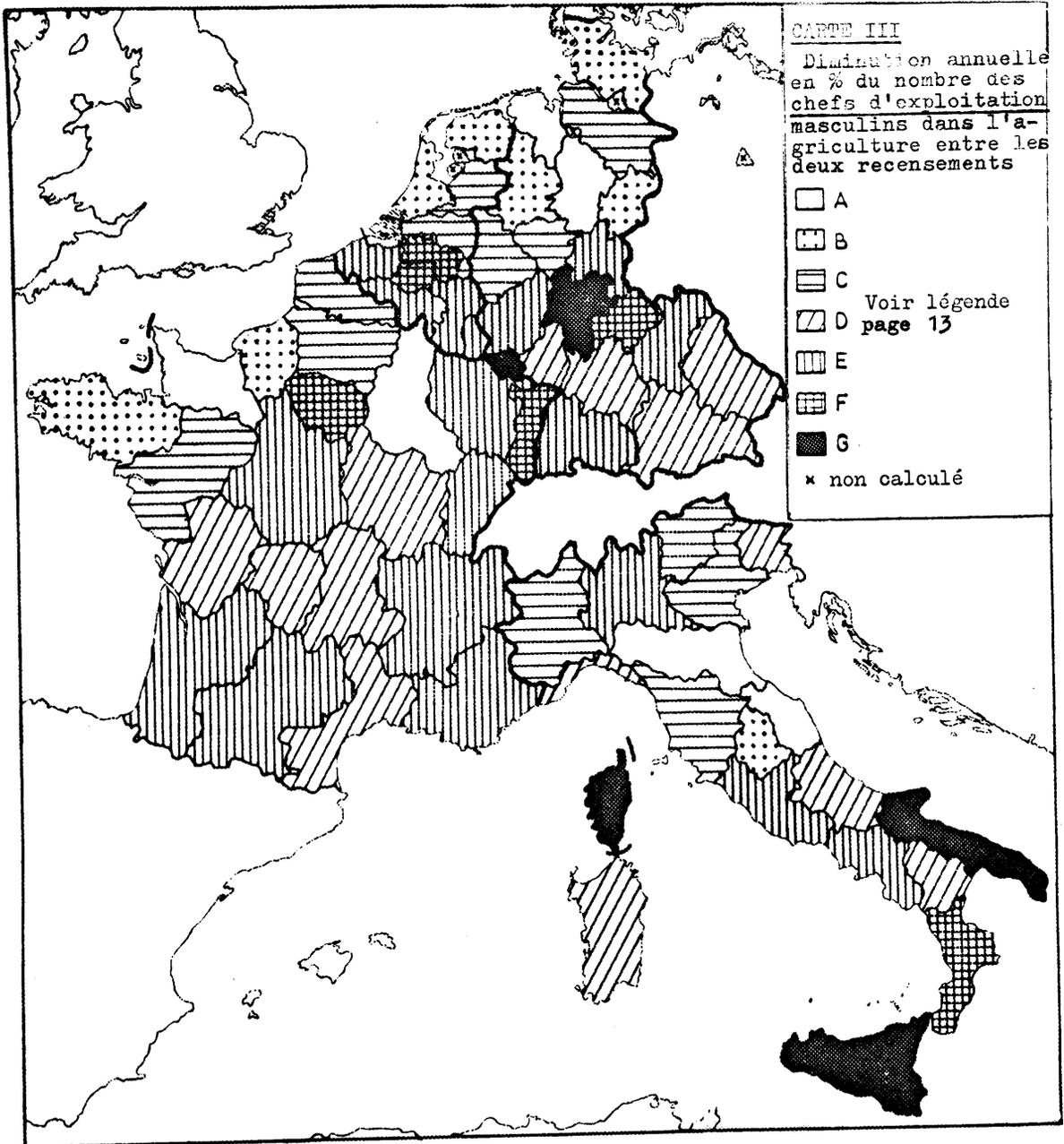


CARTE II - LEGENDE

Pour dresser la carte II les pourcentages de diminution de la population agricole active masculine (voir tableaux I a - d de l'annexe) ont été divisés par le nombre d'années qui se sont écoulées entre le premier et le deuxième recensement. La moyenne nationale tombe toujours dans la catégorie D : la diminution moyenne annuelle est de 2,5 % pour le Benelux, de 2,8 % pour l'Allemagne et la France et de 3,3 % pour l'Italie.

Pour les divers pays les valeurs sont les suivantes :

	Benelux	Allemagne	France	Italie
	%	%	%	%
A	- 1,7	- 2,0	- 2,0	- 2,5
B	1,8 - 2,0	2,1 - 2,3	2,1 - 2,3	2,6 - 2,8
C	2,1 - 2,3	2,4 - 2,6	2,4 - 2,6	2,9 - 3,1
D	2,4 - 2,6	2,7 - 2,9	2,7 - 2,9	3,2 - 3,4
E	2,7 - 2,9	3,0 - 3,2	3,0 - 3,2	3,5 - 3,7
F	3,0 - 3,2	3,3 - 3,5	3,3 - 3,5	3,8 - 4,0
G	3,3 -	3,6 -	3,6 -	4,1 -



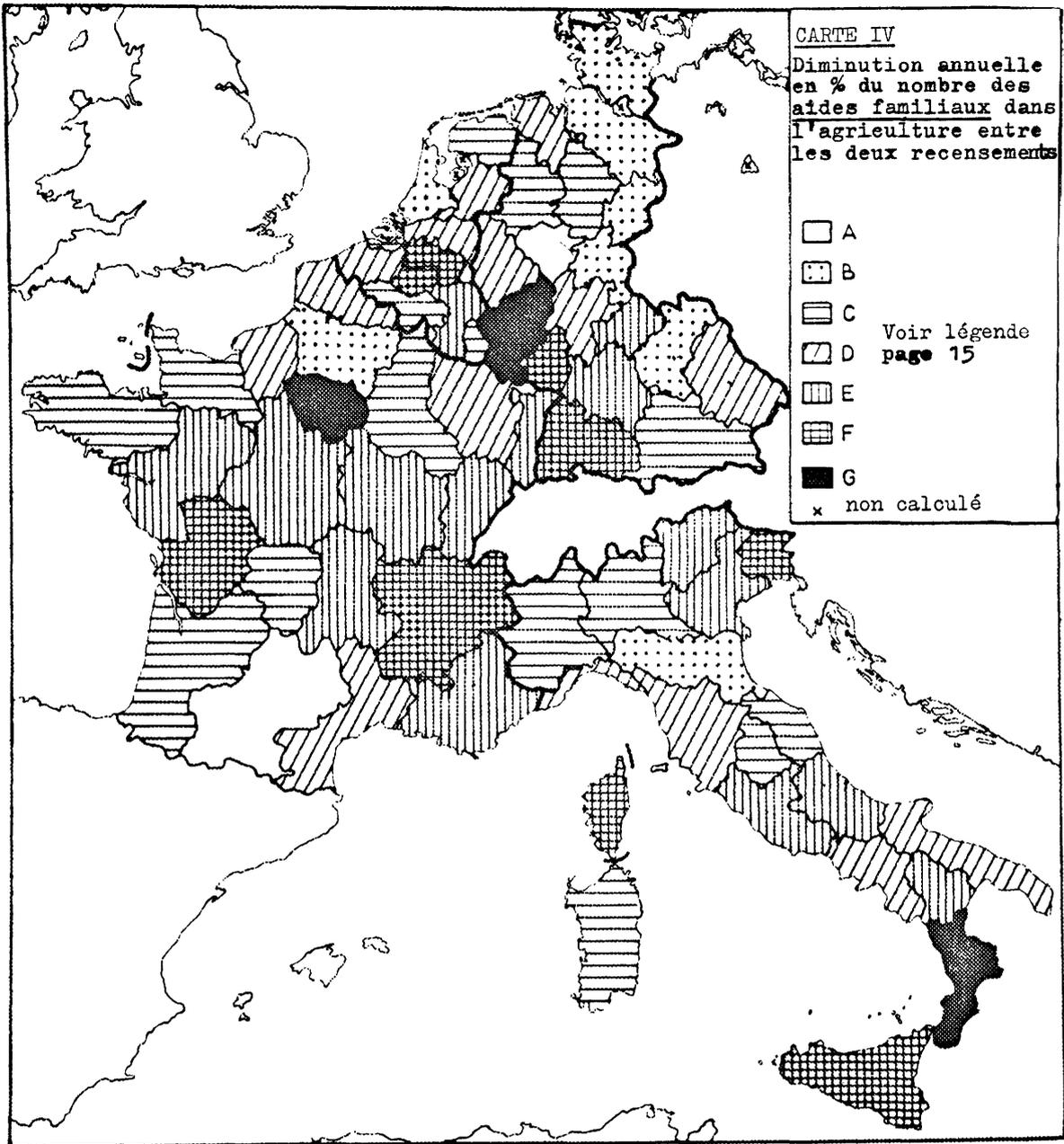
CARTE III - LEGENDE

Pour dresser la carte III la méthode suivie est la même que pour la carte II.

La diminution annuelle moyenne du nombre des chefs d'exploitation masculins est de 1,4 % pour le Benelux et l'Allemagne, de 1,2 % pour la France et de 2,7 % pour l'Italie.

Pour les divers pays les valeurs sont les suivantes :

	Benelux	Allemagne	France	Italie
	%	%	%	%
A	0,1	0,1	0,1	1,2
B	0,2 - 0,6	0,2 - 0,5	0,2 - 0,6	1,3 - 1,7
C	0,7 - 1,1	0,6 - 0,9	0,7 - 1,1	1,8 - 2,2
D	1,2 - 1,6	1,0 - 1,4	1,2 - 1,6	2,3 - 2,7
E	1,7 - 2,1	1,5 - 1,8	1,7 - 2,1	2,8 - 3,2
F	2,2 - 2,6	1,9 - 2,2	2,2 - 2,6	3,3 - 3,7
G	2,7 -	2,3 -	2,7 -	3,8 -

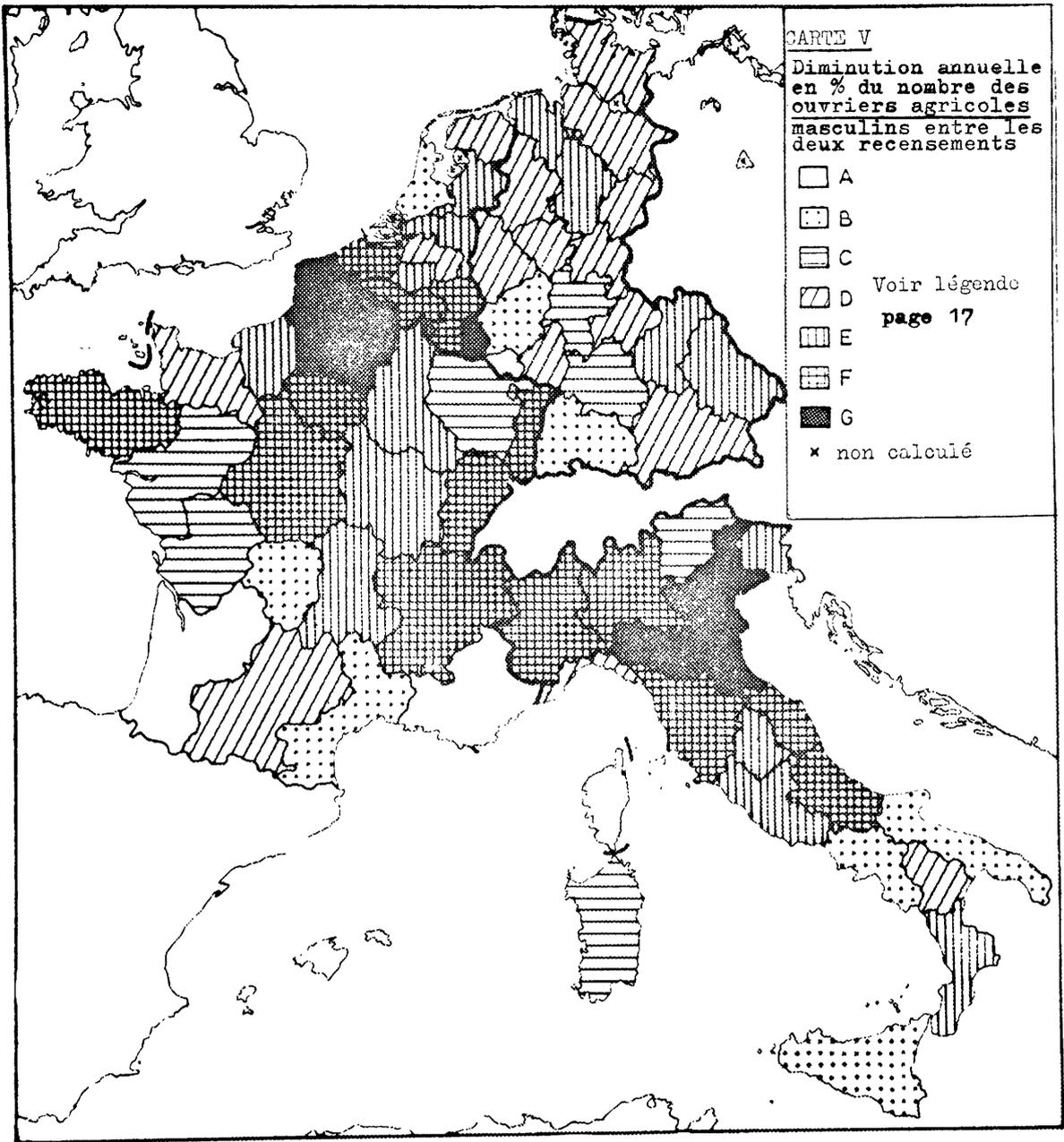


CARTE IV - LEGENDE

Pour dresser la carte IV la méthode suivie est la même que pour la carte II. La diminution annuelle moyenne des aides familiaux masculins est de 3,8 % pour le Benelux, de 2,7 % pour l'Allemagne, de 5,3 % pour la France et de 5 % pour l'Italie.

Pour les divers pays les valeurs sont les suivantes :

	Benelux	Allemagne	France	Italie
	%	%	%	%
A	- 2,5	- 1,4	- 4,0	- 3,7
B	2,6 - 3,0	1,5 - 1,9	4,1 - 4,5	3,8 - 4,2
C	3,1 - 3,5	2,0 - 2,4	4,6 - 5,0	4,3 - 4,7
D	3,6 - 4,0	2,5 - 2,9	5,1 - 5,5	4,8 - 5,2
E	4,1 - 4,5	3,0 - 3,4	5,6 - 6,0	5,3 - 5,7
F	4,6 - 5,0	3,5 - 3,9	6,1 - 6,5	5,8 - 6,2
G	5,1 -	4,0 -	6,6 -	6,3 -

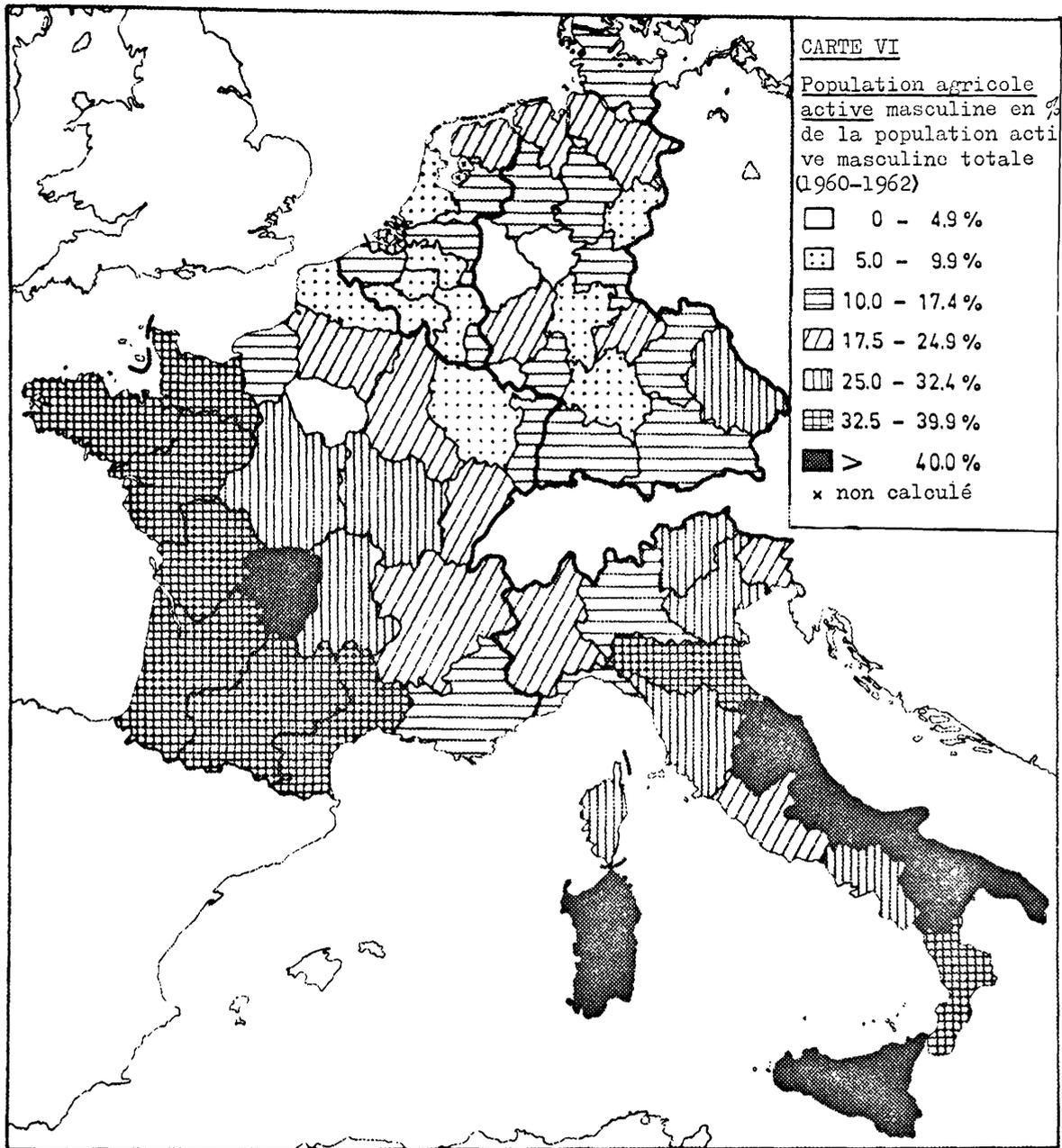


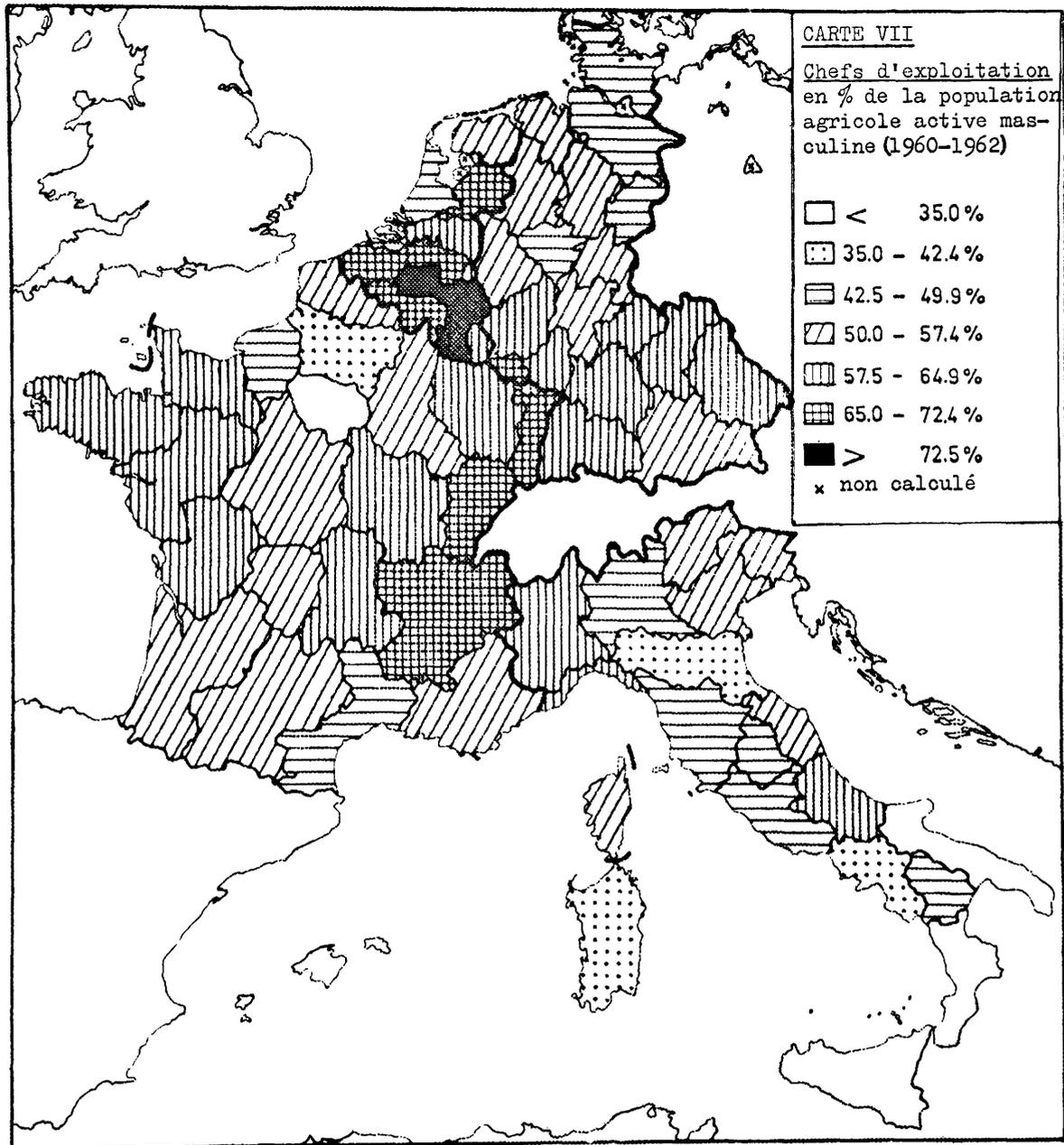
CARTE V - LEGENDE

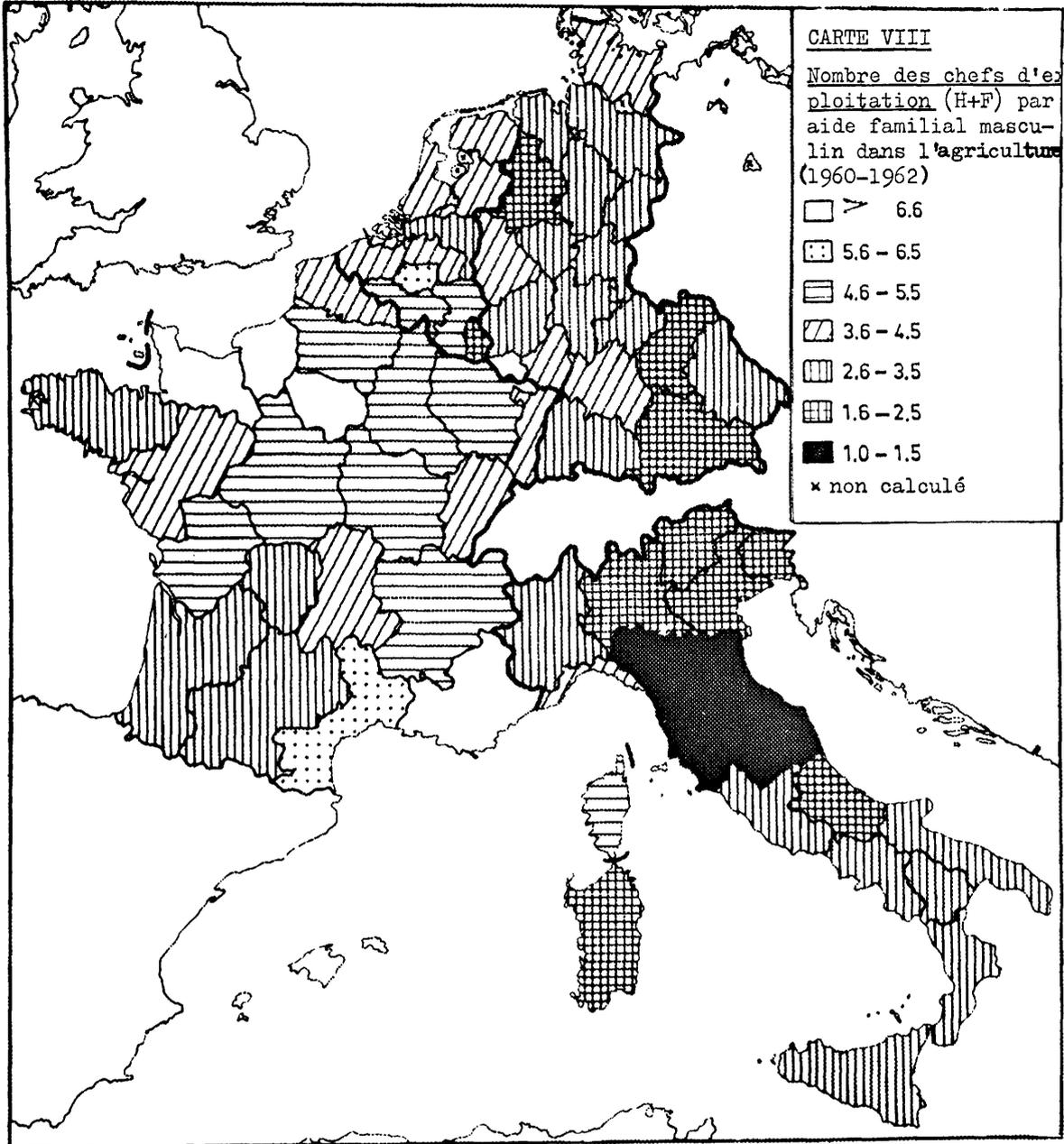
Pour dresser la carte V la méthode suivie est la même que pour la carte II. La diminution annuelle moyenne du nombre des ouvriers agricoles masculins est de 3,5 % pour le Benelux, de 5,2 % pour l'Allemagne, de 3,2 % pour la France et de 2,6 % pour l'Italie.

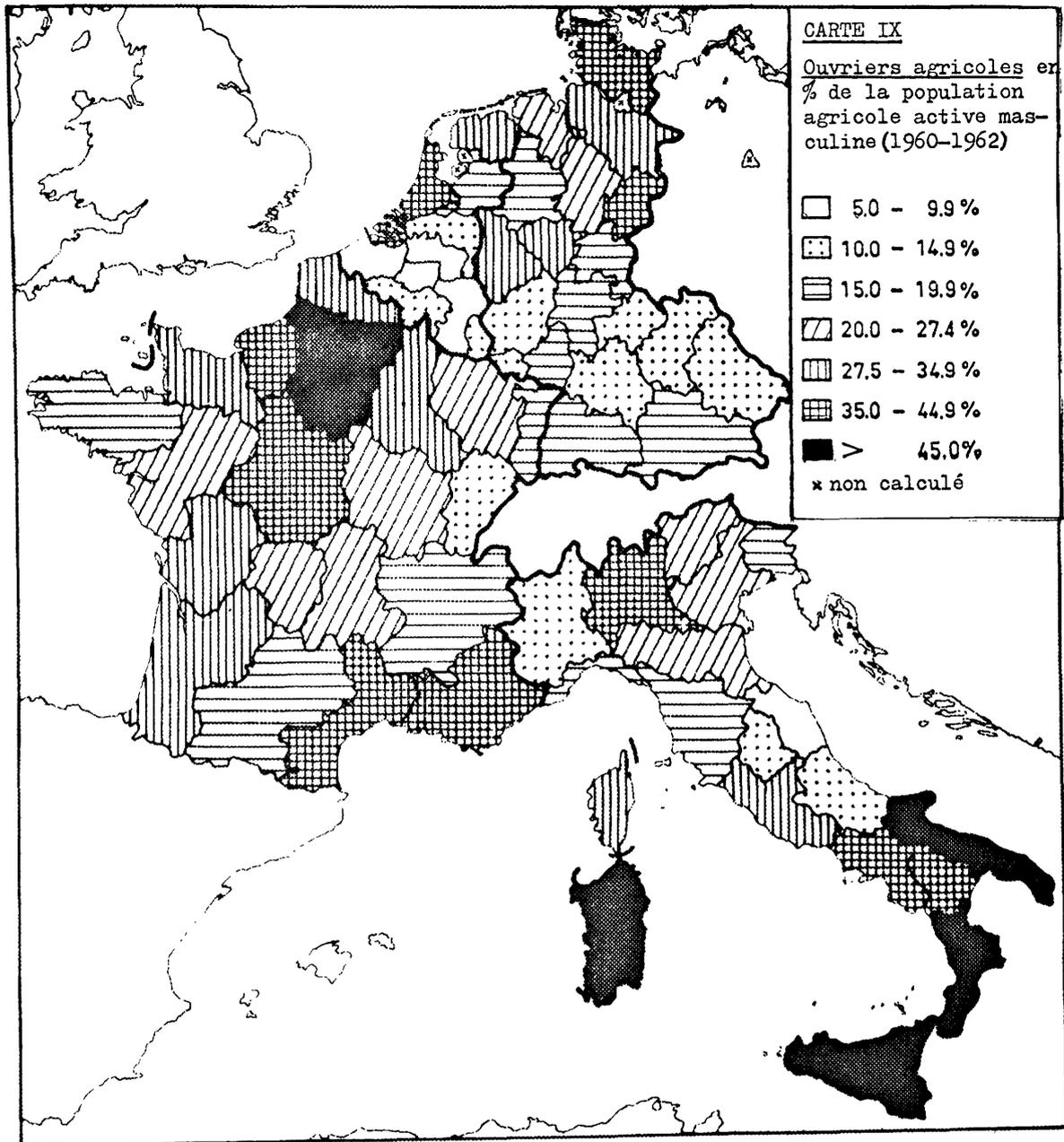
Pour les divers pays les valeurs sont les suivantes :

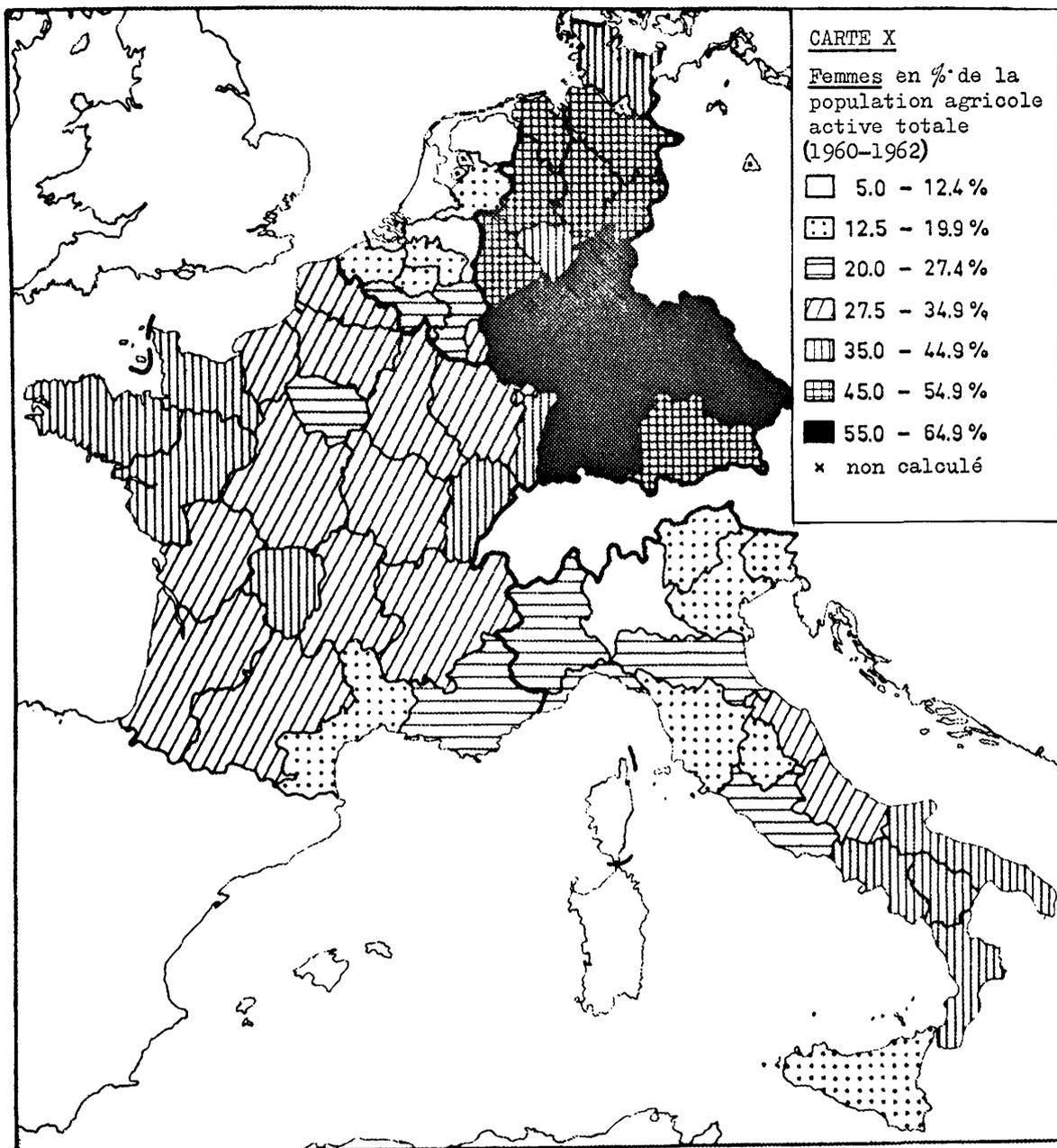
	Benelux	Allemagne	France	Italie
	%	%	%	%
A	- 2,2	- 3,9	- 1,9	- 0,8
B	2,3 - 2,7	4,0 - 4,4	2,0 - 2,4	0,9 - 1,5
C	2,8 - 3,2	4,5 - 4,9	2,5 - 2,9	1,6 - 2,2
D	3,3 - 3,7	5,0 - 5,4	3,0 - 3,4	2,3 - 2,9
E	3,8 - 4,2	5,5 - 5,9	3,5 - 3,9	3,0 - 3,6
F	4,3 - 4,7	6,0 - 6,4	4,0 - 4,4	3,7 - 4,3
G	4,8 -	6,5 -	4,5 -	4,4 -

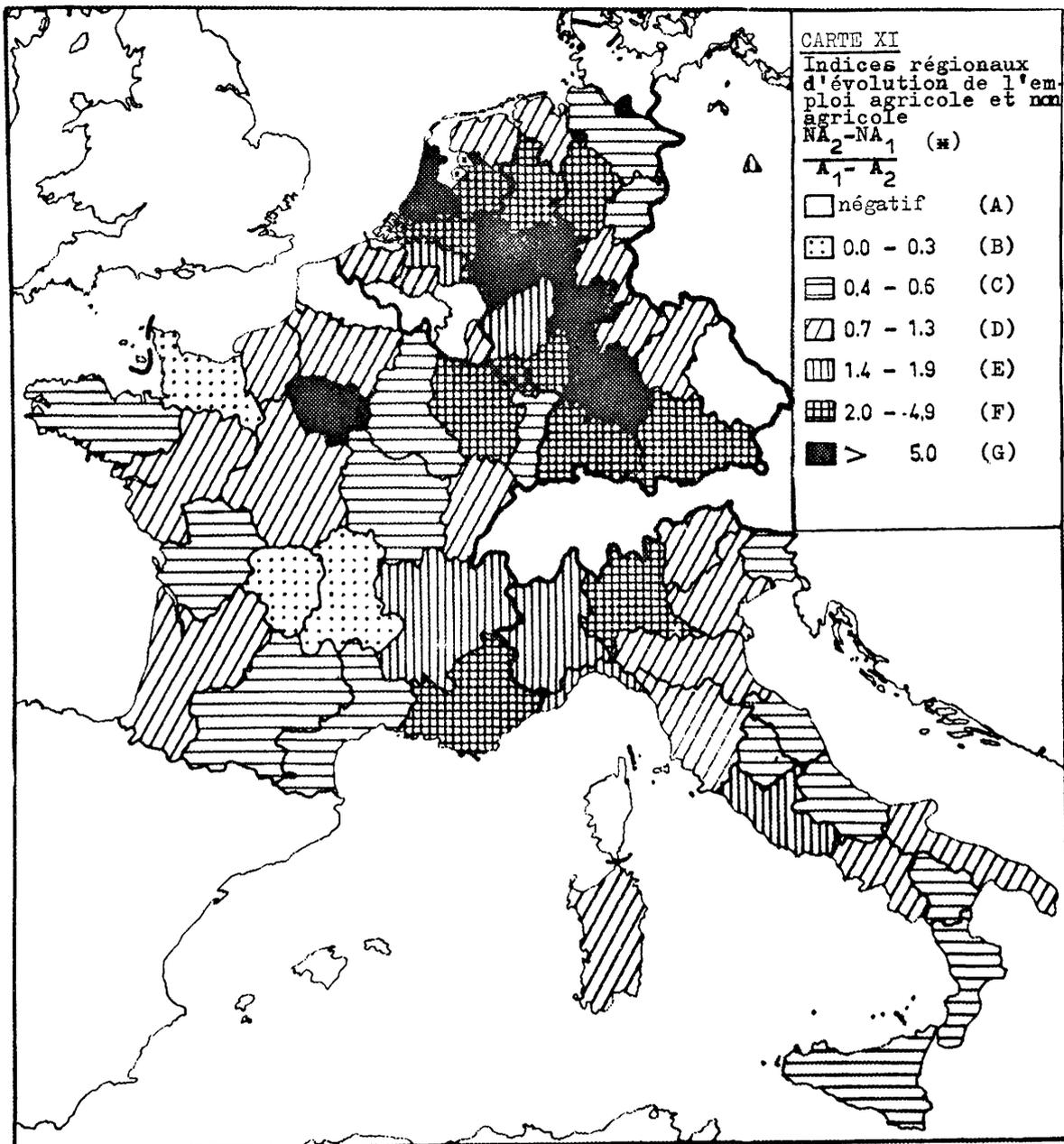












(⌘) NA : population active non agricole
A : population active agricole
1-2 : premier et deuxième recensements

Tableau I a - Benelux : Population agricole active par sexe en 1947 et en 1960/61;
diminution en chiffres absolus et en pourcentage de la population
agricole active masculine

Région	Pop. agr. act. 1947 (en milliers)			Pop. agr. act. 1960/61 (en milliers)			Dim. pop. agr. act. masc. 1947-60/61	
	H	F	Total	H	F	Total	(en milliers)	% de 1947
N1	121	32	153	85	8	93	36	29,4
N2	126	60	186	89	14	103	37	29,2
N3	150	22	172	116	7	123	34	22,8
N4	30	7	37	21	1	22	9	29,9
N5	109	40	157	74	10	84	35	32,2
PB	536	169	705	335	40	425	151	28,2
B1	71	14	85	38	7	45	33	46,8
B2	116	17	133	73	11	84	43	37,1
B3	59	10	69	32	6	38	27	46,2
B4	53	8	61	32	9	41	21	39,7
B5	52	11	63	32	9	41	20	38,7
Bel.	351	60	411	207	42	249	144	41,2
Lux.	20	15	35	13	6	19	7	37,2
Tot.	907	244	1151	605	88	693	302	33,4

Note : (idem pour tableaux Ib, c et d) :

Pop. agr. act. = population agricole active

H = hommes

F = femmes

Dim. pop. agr. act. masc. = diminution de la population agricole active
masculine

Tableau I b - Allemagne : Population agricole active par sexe en 1950 et 1961; diminution en chiffres absolus et en pourcentage de la population agricole active masculine

Région	Pop. agr. act. 1950 (en milliers)			Pop. agr. act. 1961 (en milliers)			Dim. pop. agr. act. masc. 1950-1961	
	H	F	Total	H	F	Total	(en milliers)	% de 1950
1	149	105	254	93	65	158	56	37,5
2	13	7	20	8	5	13	5	36,9
3	145	141	286	94	89	183	51	35,2
4	9	3	12	6	3	9	3	31,7
5	93	99	192	66	66	132	27	29,3
6	125	145	270	91	96	187	34	27,1
7	137	157	294	95	107	202	42	30,2
8	80	91	171	40	52	100	32	40,2
9	66	52	118	44	31	75	22	32,5
10	125	139	264	86	83	169	39	31,2
11	76	115	191	53	83	136	23	29,6
12	111	160	279	73	107	180	38	33,7
13	135	197	332	91	124	215	44	32,3
14	84	121	205	50	79	137	26	30,3
15	19	42	61	13	23	36	6	32,3
16	167	230	397	123	182	305	44	26,2
17	186	264	450	132	200	332	54	28,7
18	82	112	194	55	81	136	27	33,0
19	133	171	304	99	131	230	34	25,9
20	187	227	414	127	163	290	60	32,0
21	229	250	487	167	192	359	62	27,4
22	12	9	21	4	3	7	8	67,3
Tot.	2.363	2.853	5.216.	1.626	1.965	3.591	737	31,1

Note : Voir tableau I a

Tableau I c - France : Population agricole active par sexe en 1954 et 1962; diminution en chiffres absolus et en pourcentage de la population agricole active masculine

Région	Pop. agr. act. 1954 (en milliers)			Pop. agr. act. 1962 (en milliers)			Dim. pop. agr. act. masc. 1954-1962	
	H	F	Total	H	F	Total	(en milliers)	% de 1954
1	113	56	169	86	43	129	27	23,6
2	110	44	154	80	32	112	30	27,6
3	78	39	117	61	30	91	17	21,4
4	66	15	81	46	14	60	20	30,6
5	84	43	127	69	32	101	15	18,4
6	75	43	118	59	29	88	16	22,4
7	63	54	117	45	29	74	16	27,9
8	141	106	247	110	60	206	23	16,0
9	302	242	544	239	180	419	63	20,6
10	274	197	471	220	135	355	54	19,7
11	200	106	306	148	70	218	52	26,1
12	140	73	213	107	49	156	33	23,8
13	65	45	110	48	31	79	17	25,8
14	182	86	268	144	56	200	30	21,2
15	111	75	186	90	48	138	21	19,6
16	163	79	242	126	49	175	37	22,6
17	268	168	436	211	100	311	57	21,4
18	272	126	398	213	105	318	59	21,4
19	173	32	205	142	22	164	31	18,0
20	273	140	413	200	94	294	73	26,7
21	130	40	170	105	26	131	25	19,2
22	26	2	28	15	1	16	11	40,6
Tot.	3.309	1.811	5.120	2.572	1.263	3.835	737	22,4

Note : Voir tableau I a

Tableau I d - Italie : Population agricole active par sexe en 1951 et 1961; diminution en chiffres absolus et en pourcentage de la population agricole active masculine

Région	Pop. agr. act. 1951 (en milliers)			Pop. agr. act. 1961 (en milliers)			Dim. pop. agr. act. masc. 1951-1961	
	H	F	Total	H	F	Total	(en milliers)	% de 1950
1	437	135	572	298	102	400	139	31,7
2	88	26	114	59	22	81	29	32,3
3	519	69	588	321	32	353	198	38,2
4	105	21	126	77	12	89	28	26,0
5	537	160	697	321	56	377	216	40,2
6	107	44	151	65	15	80	42	39,2
7	607	247	854	409	138	547	198	32,5
8	256	130	386	178	86	264	78	30,5
9	408	113	521	262	52	314	146	35,8
10	154	39	193	105	21	126	49	31,3
11	322	112	434	201	59	260	121	37,6
12	480	255	743	332	245	577	156	31,9
13	323	134	457	195	88	283	120	39,5
14	511	229	740	390	270	660	121	23,7
15	132	78	210	86	65	151	46	35,1
16	332	165	497	195	128	323	137	41,1
17	694	66	760	498	106	604	196	28,3
18	209	12	221	156	10	166	53	25,5
Tot.	6.229	2.035	8.264	4.148	1.507	5.655	2.081	33,4

Note : Voir tableau I a

Tableau II a - Benelux : Population agricole active masculine par situation dans la profession - 1947 et 1960/61

(en %)

Région	Recensement 1947				Recensement 1960/61			
	c.e.	a.f.	o.a.	Total	c.e.	a.f.	o.a.	Total
N1	41	15	44	100	53	12	35	100
N2	52	24	24	100	66	18	16	100
N3	40	16	44	100	48	14	38	100
N4	36	13	51	100	46	11	43	100
N5	48	31	21	100	63	22	15	100
PB	44	21	35	100	56	16	28	100
B1	58	33	9	100	72	20	8	100
B2	58	27	15	100	70	20	10	100
B3	65	24	11	100	76	15	9	100
B4	62	18	20	100	72	16	12	100
B5	63	25	12	100	76	17	7	100
Bel.	60	26	14	100	73	18	9	100
Lux.	47	34	19	100	59	30	11	100
Tot.	51	23	26	100	62	17	21	100

Note : (idem pour tableaux II b, c et d) :

c.e. = chefs d'exploitation

a.f. = aides familiaux

o.a. = ouvriers agricoles

Tableau II b - Allemagne : Population agricole active masculine par situation dans la profession - 1950 et 1961

(en %)

Région	Recensement 1950				Recensement 1961			
	c.e.	a.f.	o.a.	Total	c.e.	a.f.	o.a.	Total
1	31	11	58	100	47	14	39	100
2	*)	*)	*)	*)	*)	*)	*)	*)
3	35	16	49	100	48	19	33	100
4	*)	*)	*)	*)	*)	*)	*)	*)
5	40	22	38	100	56	23	21	100
6	41	27	32	100	54	27	19	100
7	40	19	41	100	50	20	24	100
8	28	11	61	100	44	15	41	100
9	36	15	49	100	49	19	32	100
10	40	17	43	100	54	18	28	100
11	46	23	31	100	55	26	19	100
12	52	23	25	100	56	25	19	100
13	50	35	15	100	61	26	13	100
14	50	25	25	100	63	21	16	100
15	69	17	14	100	71	15	14	100
16	55	25	20	100	64	22	14	100
17	53	27	20	100	61	23	16	100
18	52	29	19	100	61	27	12	100
19	52	27	21	100	59	31	10	100
20	47	28	25	100	59	28	13	100
21	47	25	28	100	56	27	17	100
22	*)	*)	*)	*)	*)	*)	*)	*)
Tot.	44	23	33	100	56	23	21	100

Note : Voir tableau II a

*) Non calculé.

Tableau II c - France : Population agricole active masculine par situation dans la profession - 1954 et 1962

(en %)

Région	Recensement 1954				Recensement 1962			
	c.e.	a.f.	o.a.	Total	c.e.	a.f.	o.a.	Total
1	46	18	36	100	56	14	30	100
2	30	10	60	100	39	9	52	100
3	39	12	49	100	48	9	43	100
4	29	6	65	100	33	4	63	100
5	45	16	39	100	55	12	33	100
6	56	20	24	100	60	15	25	100
7	58	26	16	100	66	19	15	100
8	49	16	35	100	59	11	30	100
9	50	30	20	100	60	23	17	100
10	51	22	27	100	58	15	27	100
11	44	15	41	100	52	10	38	100
12	53	18	29	100	60	13	27	100
13	58	26	16	100	66	19	15	100
14	50	19	31	100	57	12	31	100
15	51	25	24	100	56	20	24	100
16	53	22	25	100	61	16	23	100
17	49	25	26	100	52	20	28	100
18	52	28	20	100	56	24	20	100
19	43	12	45	100	47	8	45	100
20	58	24	18	100	67	16	17	100
21	53	15	32	100	55	9	36	100
22	65	13	22	100	55	11	34	100
Tot.	49	21	30	100	56	15	29	100

Note : Voir tableau II a

Tableau II d - Italie : Population agricole active masculine par situation dans la profession - 1951 et 1961

(en %)

Région	Recensement 1951				Recensement 1961			
	c.e.	a.f.	o.a.	Total	c.e.	a.f.	o.a.	Total
1	54	32	14	100	61	27	12	100
2	59	26	15	100	65	19	16	100
3	39	23	38	100	44	20	36	100
4	49	31	20	100	54	24	22	100
5	37	40	23	100	51	29	20	100
6	45	40	15	100	57	26	17	100
7	31	38	31	100	42	32	26	100
8	39	53	8	100	51	43	6	100
9	38	45	17	100	49	33	18	100
10	36	51	13	100	45	42	12	100
11	43	28	29	100	49	19	32	100
12	41	28	31	100	41	20	39	100
13	48	38	14	100	59	27	14	100
14	25	14	61	100	21	9	70	100
15	39	26	35	100	44	18	38	100
16	30	17	53	100	31	10	59	100
17	30	15	55	100	25	8	67	100
18	35	19	46	100	35	14	50	100
Tot.	38	30	32	100	42	22	36	100

Note : Voir tableau II a

Tableau III a - Benelux : Population active masculine; total dans le secteur agricole et dans le secteur non agricole en 1947 et 1960/61

Région	Recensement 1947				Recensement 1960/61			
	Agr.	Ind.et s.	Total	% dans agr.	Agr.	Ind.et s.	Total	% dans agr.
	(en milliers)				(en milliers)			
N1	121	208	329	36,8	85	253	338	24,8
N2	126	339	465	27,1	89	465	554	15,9
N3	150	1101	1251	12,0	116	1382	1498	7,8
N4	30	48	78	38,5	21	57	78	26,1
N5	109	388	497	21,9	74	561	635	11,6
PB	536	2084	2620	20,5	385	2718	3103	12,3
B1	71	443	514	13,8	38	506	544	7,0
B2	116	527	643	18,0	73	559	632	11,5
B3	59	493	552	10,7	32	512	544	5,8
B4	53	451	504	10,5	32	380	412	7,7
B5	52	317	369	14,1	32	293	325	9,7
Bel.	351	2231	2582	13,6	207	2250	2457	8,4
Lux.	20	76	96	20,8	13	81	94	13,5
Tot.	907	4391	5298	17,1	605	5049	5654	10,6

Note : (idem pour tableaux III b; c; et d) :

Agr. = agriculture

Ind.et s. = industrie et services

Tableau III b - Allemagne : Population active masculine; total dans le secteur agricole et dans le secteur non agricole en 1950 et 1961

Région	Recensement 1950				Recensement 1961			
	Agr.	Ind. et s.	Total	% dans agr.	Agr.	Ind. et s.	Total	% dans agr.
	(en milliers)				(en milliers)			
1	149	551	700	21,3	93	541	634	14,7
2	13	489	502	2,6	8	553	561	1,4
3	145	330	475	30,5	94	354	448	21,0
4	9	165	174	5,1	6	205	211	2,1
5	93	238	331	28,1	66	256	322	20,4
6	125	644	769	16,2	91	774	865	10,5
7	137	710	847	16,1	95	810	905	10,5
8	80	449	529	15,1	48	465	513	9,3
9	66	1268	1334	5,0	44	1635	1679	2,6
10	125	1533	1658	7,6	86	1930	2016	4,3
11	76	286	362	21,0	53	309	362	14,7
12	111	804	915	12,1	73	1018	1091	6,7
13	135	333	468	28,8	91	403	494	18,5
14	84	347	431	19,4	58	450	508	11,5
15	19	275	294	6,5	13	293	306	4,2
16	167	1012	1179	14,2	123	1354	1477	8,3
17	186	548	734	25,3	132	767	899	14,7
18	82	227	309	26,4	55	257	312	17,5
19	133	576	709	18,8	99	618	717	13,8
20	187	379	566	32,9	127	370	497	25,5
21	229	872	1101	20,8	167	1030	1197	13,9
22	12	573	585	2,1	4	585	589	0,6
Tot.	2363	12609	14972	15,8	1.626	14977	16603	9,8

Note : Voir tableau III a

Tableau III c - France : Population active masculine; total dans le secteur agricole et dans le secteur non agricole en 1954 et 1962

Région	Recensement 1954				Recensement 1962			
	Agr.	Ind.et s.	Total	% dans agr.	Agr.	Ind.et s.	Total	% dans agr.
	(en milliers)				(en milliers)			
1	113	847	960	11,8	86	834	920	9,4
2	110	281	391	28,1	80	301	381	20,9
3	78	291	369	21,1	61	304	365	16,7
4	66	2151	2217	3,0	46	2362	2408	1,9
5	84	241	325	25,8	69	248	317	21,6
6	75	510	585	12,8	59	547	606	9,7
7	63	297	360	17,5	45	308	353	12,8
8	141	190	331	42,6	118	198	316	37,4
9	302	352	654	46,2	239	385	624	38,3
10	274	376	650	42,2	220	411	631	34,8
11	200	306	506	39,5	148	358	506	29,2
12	140	256	396	35,4	107	277	384	27,8
13	65	180	245	26,5	48	199	247	19,6
14	182	221	403	45,2	144	242	386	37,2
15	111	116	227	48,9	90	116	206	43,4
16	163	212	375	43,5	126	221	347	36,4
17	268	383	651	41,2	211	424	635	33,2
18	272	319	591	46,0	213	350	563	37,9
19	173	243	416	41,6	142	263	405	35,0
20	273	814	1087	25,1	200	925	1125	17,8
21	130	} 607	} 763	25,7	105	659	764	13,7
22	26				15	29	44	30,5
Tot.	3309	9193	12502	26,5	2572	9961	12533	20,5

Note : Voir tableau III a

Tableau III d - Italie : Population active masculine; total dans le secteur agricole et dans le secteur non agricole en 1951 et 1961

Région	Recensement 1951				Recensement 1961			
	Agr.	Ind. et s.	Total	% dans agr.	Agr.	Ind. et s.	Total	% dans agr.
	(en milliers)				(en milliers)			
1	437	793	1230	35,5	298	987	1285	23,2
2	88	404	492	17,8	59	453	512	11,6
3	519	1560	2079	25,0	321	1955	2276	14,1
4	105	128	233	44,8	77	165	242	32,0
5	537	669	1206	44,5	321	818	1139	28,2
6	107	285	392	27,3	65	304	369	17,6
7	607	585	1192	50,9	409	774	1183	34,6
8	256	193	449	57,0	178	238	416	42,8
9	408	612	1020	40,0	262	749	1011	25,9
10	154	115	269	57,3	105	142	247	42,6
11	322	672	994	32,4	201	887	1088	18,5
12	488	699	1187	41,4	332	853	1185	28,0
13	323	207	530	61,0	195	257	452	43,2
14	511	410	921	55,5	390	504	894	43,6
15	132	67	199	66,5	86	94	180	47,5
16	332	244	576	57,6	195	324	519	37,6
17	694	624	1318	52,7	498	743	1241	40,1
18	209	167	376	55,5	156	220	376	41,4
Tot.	6229	8434	14663	42,5	4148	10467	14615	27,6

Note : Voir tableau III a

Informations internes sur L'AGRICULTURE

	Date	Langues
N° 1 Le boisement des terres marginales	juin 1964	F D ⁽¹⁾
N° 2 Répercussions à court terme d'un alignement du prix des céréales dans la CEE en ce qui concerne l'évolution de la production de viande de porc, d'œufs et de viande de volaille	juillet 1964	F D ⁽¹⁾
N° 3 Le marché de poissons frais en république fédérale d'Allemagne et aux Pays-Bas et les facteurs qui interviennent dans la formation du prix du hareng frais	mars 1965	F D ⁽¹⁾
N° 4 Organisation de la production et de la commercialisation du poulet de chair dans les pays de la CEE	mai 1965	F ⁽¹⁾ D ⁽¹⁾
N° 5 Problèmes de la stabilisation du marché du beurre à l'aide de mesures de l'Etat dans les pays de la CEE	juillet 1965	F D
N° 6 Méthode d'échantillonnage appliquée en vue de l'établissement de la statistique belge de la main-d'œuvre agricole	août 1965	F ⁽¹⁾ D ⁽²⁾
N° 7 Comparaison entre les « trends » actuels de production et de consommation et ceux prévus dans l'étude des perspectives « 1970 » 1. Produits laitiers 2. Viande bovine 3. Céréales	juin 1966	F D
N° 8 Mesures et problèmes relatifs à la suppression du morcellement de la propriété rurale dans les Etats membres de la CEE	novembre 1965	F D
N° 9 La limitation de l'offre des produits agricoles au moyen des mesures administratives	janvier 1966	F D
N° 10 Le marché des produits d'œufs dans la CEE	avril 1966	F ⁽¹⁾ D
N° 11 Incidence du développement de l'intégration verticale et horizontale sur les structures de production agricole – Contributions monographiques	avril 1966	F ⁽¹⁾ D
N° 12 Problèmes méthodologiques posés par l'établissement de comparaisons en matière de productivité et de revenu entre exploitations agricoles dans les pays membres de la CEE	août 1966	F D
N° 13 Les conditions de productivité et la situation des revenus d'exploitations agricoles familiales dans les Etats membres de la CEE	août 1966	F D
N° 14 Situation et tendances des marchés mondiaux des principaux produits agricoles – « bovins – viande bovine »	août 1966	F D
N° 15 Situation et tendances des marchés mondiaux des principaux produits agricoles – « sucre »	février 1967	F D
N° 16 Détermination des erreurs lors des recensements du bétail au moyen de sondages	mars 1967	F ⁽¹⁾ D ⁽³⁾

(1) Epuisé.

(2) La version allemande est parue sous le n° 4/1963 de la série « Informations statistiques » de l'Office statistique des Communautés européennes.

(3) La version allemande est parue sous le n° 2/1966 de la série « Informations statistiques » de l'Office statistique des Communautés européennes.

		Date	Langues
N° 17	Les abattoirs dans la CEE I. Analyse de la situation	juin 1967	F D en prép.
N° 18	Les abattoirs dans la CEE II. Contribution à l'analyse des principales conditions de fonctionnement	octobre 1967	F D
N° 19	Situation et tendances des marchés mondiaux des principaux produits agricoles – « produits laitiers »	octobre 1967	F D
N° 20	Les tendances d'évolution des structures des exploitations agricoles – Causes et motifs d'abandon et de restructuration	décembre 1967	F D
N° 21	Accès à l'exploitation agricole	décembre 1967	F D en prép.
N° 22	L'agrumiculture dans les pays du bassin méditerranéen – Production, commerce, débouchés	décembre 1967	F D en prép.
N° 23	La production de produits animaux dans des entreprises à grande capacité de la CEE – Partie I	février 1968	F D
N° 24	Situation et tendances des marchés mondiaux des principaux produits agricoles – « céréales »	mars 1968	F D
N° 25	Possibilités d'un service de nouvelles de marchés pour les produits horticoles non-comestibles dans la CEE	avril 1968	F D
N° 26	Données objectives concernant la composition des carcasses de porcs en vue de l'élaboration de coefficients de valeur	mai 1968	F D
N° 27	Régime fiscal des exploitations agricoles et imposition de l'exploitant agricole dans les pays de la CEE	juin 1968	F D en prép.
N° 28	Les établissements de stockage de céréales dans la CEE – Partie I	septembre 1968	F en prép. D
N° 29	Les établissements de stockage de céréales dans la CEE – Partie II	septembre 1968	F D
N° 30	Incidence du rapport des prix de l'huile de graines et de l'huile d'olive sur la consommation de ces huiles	septembre 1968	F D en prép.
N° 31	Points de départ pour une politique agricole internationale	octobre 1968	F D
N° 32	Volume et degré de l'emploi dans la pêche maritime	octobre 1968	F D en prép.
N° 33	Concepts et méthodes de comparaison du revenu de la population agricole avec celui d'autres groupes de professions comparables	octobre 1968	F D en prép.
N° 34	Structure et évolution de l'industrie de transformation du lait dans la CEE	novembre 1968	F en prép. D
N° 35	Possibilités d'introduire un système de gradation pour le blé et l'orge produits dans la CEE	décembre 1968	F D en prép.
N° 36	L'utilisation du sucre dans l'alimentation des animaux – Aspects physiologiques, technologiques et économiques	décembre 1968	F D
N° 37	La production de produits animaux dans des entreprises à grande capacité de la CEE – Partie II	février 1969	F en prép. D

		Date	Langues
N° 38	Examen des possibilités de simplification et d'accélération de certaines opérations administratives de remembrement	mars 1969	F D en prép.
N° 39	Evolution régionale de la population active agricole – I. Synthèse	mars 1969	F D en prép.

